

# TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DEMONDIALISATION



Juin  
2017

Pourquoi et comment démondialiser afin de relancer les processus démocratiques, le progrès social et environnemental en France, l'internationalisme

On parle de plus en plus de la « *démondialisation* ». Mais que signifie ce terme ? Pour le Parti de la démondialisation, la démondialisation est la stratégie politique qui s'oppose à une autre stratégie politique : celle de la mondialisation néolibérale.

Car il existe des **mondialisateurs**. Ce sont les classes sociales qui organisent et tirent profit de la mondialisation néolibérale : gros actionnaires français et étrangers qui détiennent le capital des grandes entreprises, qu'elles soient industrielles, de services, médiatiques ou financières ; les « *agents* » de cette classe des dominants, qui ne possèdent pas directement une fraction significative du capital, mais qui vivent des miettes (grosses !) que lui jette ce dernier. Ce sont les très hauts dirigeants des entreprises, la noblesse d'État qui a pris le pouvoir avec Macron et qui attend d'être recyclée dans le privé pour

se gaver de *stock-options*. C'est aussi le gratin des journalistes à gages, quelques universitaires dont l'ordinaire est amélioré par quelques « ménages ». Ils ne pensent qu'à l'argent, toute vision humaine et sociale leur est étrangère.

En face se trouvent les **mondialisés**. Ce sont les sans-grades, les ouvriers, les employés, les petits paysans et artisans, les auto-entrepreneurs, les fonctionnaires (à part la noblesse d'État), qu'ils soient enseignants, policiers, hospitaliers, municipaux... Ce sont les chômeurs, les précaires, l'immense majorité de la jeunesse et des retraités. Ils tirent le diable par la queue, ils subissent les délocalisations et sont victimes de la mondialisation néolibérale et de son système local : l'Union européenne et l'euro. Tous sont loin d'avoir conscience des causes de leurs malheurs et de ce qu'il faut faire pour mettre un terme à cette situation. Mais leur intérêt est de combattre les mondialisateurs et de créer un rapport de force en leur faveur.

La **démondialisation** est un universalisme. C'est le seul programme réaliste de restauration de la démocratie, du progrès social et environnemental, de la coopération internationale.

## SOMMAIRE

### I.- LA DÉMONDIALISATION POUR RESTAURER LA DÉMOCRATIE

A.- Démontez le cadre structurel et institutionnel qui fait la force du capitalisme néolibéral

B.- La rupture n'est possible dans un premier temps qu'à l'échelle nationale, de manière unilatérale

### II.- MODALITÉS DE LA RUPTURE NATIONALE AVEC LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

A.- Annuler les plans d'austérité et décider le défaut de paiement sur la dette publique

B.- Sortir unilatéralement de l'euro, de l'UE, de l'OMC, contrôler les mouvements de change et de capitaux

C.- Reprendre en mains la Banque de France, nationaliser toutes les banques et compagnies d'assurance, démanteler les marchés financiers

### III.- RELANCE D'UN PÔLE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE PROGRESSISTE CAPABLE DE FAIRE FACE AU SYSTÈME NÉOLIBÉRAL MONDIAL

A.- Un protectionnisme coopératif afin de développer des relations économiques internationales apaisées

B.- La constitution d'un pôle mondial coopératif des pays progressistes

## CONCLUSION

---

# TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

UN NOUVEL UNIVERSALISME

## I.- LA DÉMONDIALISATION POUR RESTAURER LA DÉMOCRATIE

La démondialisation se fixe pour premier objectif de démonter le cadre structurel, institutionnel, qui fait la force du capitalisme néolibéral. Il s'agit bien d'affaiblir les institutions supranationales néolibérales que sont l'OTAN, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OCDE et bien sûr l'Union européenne. Toutefois, l'affaiblissement de ce système n'est possible, dans un premier temps que par des défections individuelles. Autrement dit, un nombre toujours croissant de pays devra rompre unilatéralement à l'échelle nationale avec ces institutions et en sortir.

### A.- Démontez le cadre structurel et institutionnel qui fait la force du capitalisme néolibéral

La mondialisation néolibérale a pour principal objectif de priver les processus démocratiques de toute possibilité de peser sur les politiques économiques et sociales. Autrement dit, elle sert à maintenir en place des politiques néolibérales sans possibilité de développer des politiques alternatives. Elle tire sa force et son efficacité de l'utilisation systématique de trois moyens principaux : la généralisation du libre-échange, la financiarisation de l'économie, et le court-circuitage des processus démocratiques et politiques par les traités internationaux et les institutions supranationales conçues tout exprès pour imposer le néolibéralisme à tous les pays du monde.

La démondialisation consiste donc au démontage de ces trois piliers, afin de débloquer la situation et faire redémarrer le progrès social et les processus démocratiques. Mais le capitalisme sous sa nouvelle forme mondialisée, néolibérale, possède bien d'autres aspects. Notamment le chômage de masse, l'importance inédite des multinationales, la réorganisation managériale des grandes entreprises, avec leur immense nébuleuse de sous-traitants, les grands groupes internationaux de médias et de communication, la domination militaire unilatérale des États-Unis, etc. La démondialisation est en fait l'autre nom de la reprise du combat contre le capitalisme, celui-ci ayant pris une forme néolibérale pour échapper aux rapports de force qui pourraient le mettre en danger.

**La démondialisation consiste donc au démontage de ces trois piliers, afin de débloquer la situation et faire redémarrer le progrès social et les processus démocratiques.**

Retrouver des conditions favorables aux forces du travail et à l'intérêt général, ne peut donc éviter l'étape nécessaire de démontage de ce qui fait la force actuelle de la nouvelle forme du capitalisme. Autrement dit la démondialisation. Sans cela, comme nous le constatons hélas depuis plus de trois longues décennies de recul social, environnemental et démocratique continu, rien n'est possible. Ces décennies tragiques sont celles de la montée en puissance de la mondialisation néolibérale et de son acceptation par la quasi-totalité des forces politiques et syndicales. La période qui vient doit être celle qui clôt enfin cette

parenthèse néolibérale, celle de la démondialisation et de la restauration des processus démocratiques et du progrès social.

### **B.- La rupture n'est possible dans un premier temps qu'à l'échelle nationale, de manière unilatérale**

La démondialisation, concrètement, puisqu'il s'agit bien de penser et d'organiser sa réalisation, pour les forces qui veulent redonner le pouvoir au peuple et combattre frontalement le capitalisme, se déploie selon deux dimensions, une intérieure et une extérieure au cadre national.

Tout d'abord, il s'agit de bien comprendre que rêver d'un soulèvement, d'une rupture significative et surtout victorieuse, directement à une échelle régionale, en l'occurrence européenne, ou internationale en général, est un songe-creux, une utopie (au sens propre, sans lieu possible de réalisation). C'est se réfugier dans un idéal qui ne tient aucun compte de la réalité, de ce qui permet ou interdit les rapports de force décisifs. Et ce n'est pas l'aggravation de la situation de l'environnement et des classes populaires qui changera quoi que ce soit sur ce plan-là.

Ce qui déclenche les luttes sociales communes aptes à renverser un ordre établi, ce n'est pas le sentiment d'une solidarité abstraite universelle. Ni la simple exaspération devant l'aggravation continue d'une oppression jugée intolérable. Certes, parfois, un point de rupture sociale est atteint, et une population se soulève. Mais le déclenchement et la réalité du processus part toujours d'une lutte décisive dans un pays donné, jamais de manière directement supranationale. Même en 1789, en 1848, en 1968, ou en 2012 pour le « printemps arabe », c'est un phénomène de contagion internationale que l'on constate, à partir d'un point de soulèvement national. C'est-à-dire là où se passent les rapports de force réels.

Ensuite, le point important n'est pas de compter sur un soulèvement, mais de comprendre les conditions de ce qui le rend victorieux ou non. Et là, force est de constater que les conditions dépassent de très loin une simple exaspération collective dans un pays donné. Si la lutte sociale qui se déclenche ne peut pas compter sur une organisation nationale fortement structurée et disposant d'un programme de rupture réaliste et adapté, alors toutes les conditions sont hélas réunies pour que cette lutte ne soit qu'une révolte sans lendemains. Elle ne sera capable, au mieux, que de changer formellement les personnalités dirigeantes ou les groupes dirigeants, comme le printemps arabe est venu hélas nous le rappeler. Puisqu'aucun parti politique national n'était là pour proposer une rupture avec la domination des classes dominantes intérieures et la domination occidentale et américaine sur la région, en émancipant le pays de la mondialisation néolibérale occidentale, le soulèvement ne pouvait par construction que déboucher sur une impasse politique. Et une telle chose n'est évidemment possible qu'avec une organisation nationale, là où les solidarités concrètes sont adaptées aux possibilités du combat social et politique. C'est dans ces conditions que la victoire peut déboucher immédiatement sur une perspective durable et cohérente, c'est-à-dire concrètement par une série de lois favorables au peuple, limitant la puissance des classes dominantes.

**La démondialisation vise à redonner le pouvoir au peuple et combattre frontalement le capitalisme.**

C'est évidemment le cas pour briser l'impasse politique et sociale des peuples ficelés dans la prison de ladite « Union » européenne, cette union des classes dominantes européennes contre les peuples européens. Seule une rupture unilatérale dans un des pays la composant, et structurée par un parti ayant pensé en amont la rupture nationale indispensable pourra déboucher sur une victoire significative. C'est cette victoire nationale qui constitue la condition incontournable pour que le phénomène débouche sur une

---

contagion internationale et sur la possibilité retrouvée d'une coopération entre des forces de progrès d'un pays à l'autre.

Au lieu de la compréhension de ces vérités de bon sens, attendre un soulèvement directement « européen », c'est attendre Godot, éternellement, pendant que les victoires des classes dominantes s'accumulent et s'accélèrent. C'est proprement irresponsable. C'est sacrifier les luttes et les victoires concrètes à une idéologie abstraite, l'idéologie postnationale, qui a fortement participé à creuser la tombe du progrès social et de la démocratie depuis des décennies.

Le Parti de la démondialisation s'est précisément créé pour briser le consensus paralysant qui constitue le cœur de cette impasse politique. Vouloir faire enfin redémarrer la lutte politique victorieuse pour le monde du travail, pour l'intérêt général, social et écologique, c'est donc assumer pleinement la nécessité d'une rupture nationale unilatérale avec la mondialisation néolibérale. C'est organiser parallèlement la coopération internationale avec les pays ayant réalisé un processus comparable, notamment une partie de l'Amérique latine. Tout ceci sans attendre que d'autres pays européens suivent l'exemple du premier pays ayant réussi à sortir du carcan néolibéral européen.

## II.- MODALITÉS DE LA RUPTURE NATIONALE AVEC LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Puisque rien ne sera possible sans un parti de masse arrivant au pouvoir avec un solide programme de rupture nationale, il faut donc penser très sérieusement l'organisation concrète de ce programme, ce qu'il signifie et les difficultés qu'il devra affronter et surmonter. C'est l'équivalent contemporain du programme du Conseil national de la Résistance. Pour la France, et pour l'essentiel pour tout pays voulant sortir de l'ordre néolibéral européiste, qu'est-ce que cela signifie ? Sortir de la mondialisation néolibérale, c'est concrètement :

- Sortir de l'Union européenne ainsi que de l'ensemble des structures de l'ordre néolibéral mondial de manière unilatérale (FMI, OMC, Banque mondiale...).
- Sortir de l'OTAN pour retrouver notre souveraineté militaire et redonner à la République française son indépendance diplomatique.
- Sortir de la zone euro de manière unilatérale et, pour la France, reprendre sa souveraineté monétaire (sans utiliser l'article 50 du traité de Lisbonne).
- Annuler la dette publique contractée auprès des marchés financiers.
- Démanteler les marchés financiers, et non pas simplement les réguler.
- Réconcilier la République avec la démocratie, notamment par la démocratisation de l'État.
- Éradiquer le chômage par l'abandon du libre-échange, la définanciarisation de l'économie, la reconstruction des services publics et de la Sécurité sociale, la relocalisation de la production, le droit opposable à l'emploi et le relèvement général des salaires et des revenus de transfert.
- Réindustrialiser le pays, notamment par la relocalisation et l'instauration de mesures protectionnistes à caractère internationaliste, tout en organisant une mutation écologique du mode de production, impossible à réaliser sans cette relocalisation.

- Établir entre la France et des pays partageant les mêmes objectifs de développement des relations internationales basées sur les principes actualisés de la Charte de La Havane de 1948, notamment sur le principe de l'équilibre de la balance des paiements, ainsi que sur ceux de la déclaration de Cocoyoc. Ce point sera vu dans la troisième partie de ce texte.

Toutes ces mesures sont interdépendantes et nécessaires les unes aux autres, faisant système, puisqu'il s'agit bien de remplacer le système néolibéral par un système démocratique de progrès social. Elles doivent être conduites en même temps, massivement et rapidement, autant que faire se peut.

### **A.- Annuler les plans d'austérité et décider le défaut de paiement sur la dette publique**

La première décision à prendre pour un gouvernement arrivant au pouvoir à la suite d'un rapport de force démocratique assurant la victoire d'un programme de démondialisation, c'est l'annulation des plans d'austérité. C'est la plus urgente sur le plan social, et la plus symbolique politiquement pour tous les peuples d'Europe. Un programme d'une telle ambition comme celui visant à la démondialisation est impensable sans un très fort soutien populaire, sans la mobilisation active de la majorité de la population, poussant les classes dominantes à la défensive et les luttes sociales à l'offensive. Les classes populaires et la partie la plus précarisée des classes moyennes qui sont la partie de la population la plus durement frappée par la mondialisation néolibérale, le chômage de masse et la précarité sociale grandissante, ne sauraient attendre des mois sans des mesures immédiates qui débloquent visiblement les aspects les plus odieux et désespérants du consensus européiste actuel. L'annonce du défaut de paiement et la restructuration des dettes se feront dans le même mouvement, car on ne peut annuler durablement et efficacement les plans d'austérité sans faire défaut sur la dette publique.

Car concrètement, il s'agit de :

- Revaloriser fortement les revenus de transfert, donc les retraites, l'assurance-santé et l'assurance-chômage, par l'élargissement significatif de leur assiette et de leur montant.
- Relancer à une échelle sans précédent les budgets des services publics essentiels comme l'Éducation nationale et la recherche, l'hôpital public, la justice, les pompiers, les services de santé, les crèches, la police, etc.
- Augmenter significativement les minima sociaux, et pour commencer le SMIC. Restaurer l'échelle mobile des salaires et des prix. Rétablir le droit du travail et donner des moyens aux inspecteurs du travail, qu'il faut embaucher massivement.
- Enclencher un vaste programme d'investissement dans les infrastructures publiques, le logement, l'environnement, les réseaux de transport public, d'information, d'énergie, en stoppant net le mouvement actuel visant à leur privatisation.

Parallèlement, la réindustrialisation du pays sera enclenchée, par la suppression du libre-échange et l'interdiction des délocalisations, tout comme sera décidée la mise en œuvre du droit opposable à l'emploi (l'État comme employeur en dernier ressort si une personne ne trouve pas de travail sur le « marché » de l'emploi). Cet immense mouvement vise à restaurer le plus rapidement possible le plein-emploi et la revalorisation de tous les salaires, privés et publics.

C'est évidemment totalement impossible si le budget public continue de dépendre des marchés financiers, et si le contrôle politique du marché des changes et du marché des capitaux n'est pas restauré.

Il faut donc immédiatement annoncer le défaut de paiement sur la dette publique. Un défaut de paiement est défini techniquement par le fait de ne pas effectuer à temps un paiement prévu par un contrat. Cela ne signifie pas forcément que rien ne sera remboursé aux créanciers (nous pensons évidemment aux petits porteurs de la dette publique), mais que c'est alors l'État qui reprend la main sur le

choix de qui il décide de rembourser ou de ne pas rembourser. Annoncer un défaut est un des actes politiques les plus forts que puisse prendre un gouvernement. Il a pour extraordinaire vertu de renverser immédiatement le rapport de force avec les marchés financiers en la faveur de l'État qui décide du défaut. Il révèle brutalement que ces acteurs sont des géants aux pieds d'argile, dépendant entièrement du bon vouloir des législations nationales. Il a par contre pour exigence impérative d'organiser de manière radicalement différente le financement de l'État, puisque ce dernier ne peut plus avoir accès au financement provenant des marchés internationaux de capitaux, contrainte qui finalement, quand elle est politiquement assumée, se révèle en fait un autre avantage majeur.

Car il s'agit bien de définanciariser non seulement l'économie mais aussi les budgets publics (État, collectivités locales, hôpitaux publics, services publics...), en revenant au sage, et bien plus efficace et démocratique « *Circuit du Trésor* », appellation des années d'après-guerre où la trésorerie de l'État se servait de toute une série de mesures comme par exemple le crédit à taux zéro ou proche de zéro de la dette d'État par la Banque de France. Cela avait permis le financement de la Reconstruction sans crise monétaire ou financière, et surtout sans dette publique à une époque où pourtant les ressources directes de l'État étaient bien plus réduites que maintenant ! Cette manière de faire doit être restaurée et modernisée, permettant de financer la relance, les services publics, la conversion écologique du mode de production, etc., sans pour autant déclencher une crise budgétaire, monétaire ou financière.

**Il s'agit de définanciariser non seulement l'économie mais aussi les budgets publics (État, collectivités locales, hôpitaux publics, services publics...), en revenant au sage, et bien plus efficace et démocratique « *Circuit du Trésor* ».**

Rien de tout cela n'est fantaisiste ou irréalisable. Encore une fois, les conditions de la Reconstruction après-guerre étaient autrement délicates que celles d'un pays comme la France actuelle qui déciderait de reprendre en main ses finances, sa monnaie et son économie. Les marges de manœuvre, une fois débloquées les contraintes institutionnelles néolibérales supranationales, sont aujourd'hui bien supérieures à celles qui avaient cours en 1945. Elles permettent d'enclencher un programme démocratique bien plus vaste de progrès social et écologique.

## **B.- Sortir unilatéralement de l'euro, de l'UE, de l'OMC, contrôler les mouvements de change et de capitaux**

Annuler les plans d'austérité et faire défaut sur la dette publique n'a évidemment aucun sens et surtout aucun moyen de se réaliser en restant au sein de l'euro. L'euro est l'arme monétaire du néolibéralisme en Europe, monnaie conçue pour être soumise en tous points aux marchés financiers et totalement indépendante des processus démocratiques. Tous ceux qui appellent à une « transformation démocratique de l'euro », véritable roue carrée, ont une démarche comparable à ceux qui exigent une politique de paix de l'OTAN et une politique de progrès social au FMI. C'est remplacer les rapports de force réels, qui ne sauraient avoir lieu ailleurs que là où les forces sociales sont organisées concrètement et mobilisables, à l'échelle nationale donc, par des vœux pieux, par l'attente d'un miracle à l'échelle supranationale. C'est-à-dire là où il n'existe de structure décisionnelle que contrôlée exclusivement par les classes dominantes, sans aucun contre-pouvoir démocratique. Il est ahurissant que des forces politiques et syndicales ne proposent depuis des décennies, sans rougir de honte, que des actions à ces échelles vides de tout sens et de contenu politique et social pour des luttes démocratiques efficaces.

Pour sortir de ces illusions paralysantes, et ne pas compromettre le succès d'un programme national (puis international) de rupture, il s'agit donc de sortir résolument, immédiatement et unilatéralement de l'euro. Sans passer par l'article 50 du traité de Lisbonne. La réussite de tout ce programme dépend en

effet de manière évidente de sa rapidité d'exécution pour les mesures principales et de leur coordination. C'est particulièrement vrai pour la question monétaire et financière. Si on ne peut sortir de l'euro en un jour, il ne faut pas croire qu'il existe des obstacles pratiques ou juridiques incontournables qui ralentiraient obligatoirement le processus jusqu'à ce qu'ils compromettent la viabilité d'un programme de rupture. Quelques semaines au mieux, et au pire six mois seront nécessaires pour revenir efficacement et tranquillement au franc. Tous les détails pratiques concernant cet acte particulièrement stratégique sont amplement développés dans le programme de gouvernement du Parti de la démondialisation.

<http://www.pardem.org/programme/intitule-des-10-parties-du-programme>

Comme il s'agit de reprendre en main la politique monétaire afin de pouvoir de nouveau lui assigner des objectifs démocratiques, il s'agit aussi de ne pas reproduire les « erreurs » du gouvernement « socialiste » de 1981-1982, d'avant le virage néolibéral. Sans dévaluation assumée, sans contrôle du mouvement des changes et des capitaux, tout programme de relance et de progrès social et écologique se verra compromis fatalement par la fuite des capitaux. S'ajouteront l'attaque de la monnaie sur le marché des changes, le déséquilibre de la balance des paiements en notre défaveur, etc. Le scénario est connu d'avance et il serait irresponsable de compter sur autre chose. Afin de ne pas subir cet échec programmé, les mesures conservatoires indispensables à prendre sont tout aussi connues, et dans le fond, faciles à prendre et à réussir.

Une fois réalisé en bon ordre le passage au franc, la première mesure à prendre est d'assurer la non convertibilité de la monnaie nationale. C'est-à-dire la suppression de la possibilité d'acheter et de vendre sans restriction la monnaie nationale contre une autre monnaie, ainsi que le contrôle des transactions commerciales, des investissements étrangers, et du mouvement des capitaux.

Il ne s'agit pas, bien évidemment, de transformer la France en une sorte de vaste Albanie ou Corée du Nord, visant un projet stupidement autarcique. Il s'agit tout simplement, comme c'était tranquillement le cas en France par exemple de 1939 à 1967, de vérifier par le contrôle des changes géré par les services spécialisés de la Banque de France, que les transactions internationales, des entreprises comme des particuliers, correspondent bien à des activités économiques réelles et non à de la spéculation financière, comme c'est désormais très majoritairement le cas. C'est en fait une rationalisation démocratique et économique des transactions internationales, et pas du tout leur suppression. L'opérabilité et l'efficacité de ces mesures sont très bien connues et balisées, ne posant aucune difficulté particulière. À vrai dire, c'est la seule manière raisonnable de gérer les mouvements de devises, et c'est bien la manière actuelle qui est follement dangereuse et irresponsable. La seule raison d'être de l'actuelle dérégulation des flux monétaires et financiers internationaux est de ménager un terrain de jeu immense pour la spéculation, ainsi que le contrôle étroit des actes étatiques par les marchés financiers au pouvoir ainsi artificiellement décuplés.

**La première mesure à prendre est d'assurer la non convertibilité de la monnaie nationale.**

Toutes ces mesures, retour aux monnaies nationales afin de récupérer le contrôle démocratique des politiques monétaires, contrôle politique des flux monétaires et financiers, restructuration de la dette publique, monétisation de cette dernière par la banque centrale nationale, circuit public du financement du Trésor, sont en vérité de simples mesures de bon sens. C'est seulement leur totale incompatibilité avec tous les traités néolibéraux de l'Union européenne qui explique que plus personne n'en parle. Le fait de privilégier absurdement l'attente millénariste d'un impossible « mouvement social européen » est un oxymore évident. Au lieu d'une rupture nationale, cette attitude a entraîné l'absence criante de toute

proposition pragmatique des dirigeants politiques et syndicaux. Ils sont désormais intégralement absorbés dans la logique antidémocratique européenne.

La dévaluation, dont le montant reste à établir en fonction de la réalité économique du moment, est une autre de ces mesures évidentes de bon sens. Le décalage entre deux économies nationales forcément différentes, dans le niveau respectif des salaires, dans la productivité, et dans tous les autres secteurs importants de chacune des économies nationales en relation commerciale et financière, ne peut se résoudre au niveau de la balance commerciale et de manière plus générale de la balance des paiements que par deux et seulement deux moyens. Le premier est une dévaluation, généralement concertée, initiée par le pays temporairement désavantagé, par principe impossible en régime de monnaie unique. Cette dévaluation doit être couplée à des mesures de contrôle des échanges commerciaux visant le retour à l'équilibre de la balance des paiements. C'est ce que nous préconisons. Le deuxième moyen, que nous combattons, est une baisse des salaires et du niveau des prélèvements et des dépenses publiques (on aura reconnu les fameux plans d'austérité) dans le pays moins « compétitif », ou une improbable et jamais vue baisse volontaire du pays plus « compétitif » (cette notion est ambiguë, d'où les guillemets) de ses avantages comparatifs.

**La dévaluation, dont le montant reste à établir en fonction de la réalité économique du moment, est une autre de ces mesures évidentes de bon sens.**

Il n'y a jamais eu d'autres moyens de résoudre le contraste entre deux économies nationales en relation commerciale et financière. L'impossibilité récente de la dévaluation dans les pays membres de l'euro depuis sa mise en place catastrophique, n'est pas pour rien dans l'aggravation continue des inégalités entre les pays membres de la monnaie unique. Elle et la cause de la politique générale suicidaire de déflation généralisée qu'impose mécaniquement la logique de la monnaie unique, lorsqu'une crise économique vient aviver la concurrence, la divergence et l'inégalité s'accroît entre les pays membres. Nommer cela une « Union » européenne est à ce titre comme à d'autres proprement ahurissant. Les pays qui subissent un déficit de leur balance commerciale doivent donc bien sûr dévaluer et protéger leur marché intérieur, sous peine de devoir baisser continûment les salaires, rentrant ainsi dans un évident cercle vicieux. Cette situation accentue tendanciellement les inégalités entre pays européens et les tensions internationales comme par exemple entre la Grèce et l'Allemagne, mais ce n'est hélas que le début d'un tel processus belligère issu de la pente logique des institutions européennes.

De ce point de vue d'ailleurs, si rien n'est fait pour démanteler « l'Union » européenne, à terme, il n'y aura pas la paix sur le continent grâce à l'UE comme le croient sans raison les naïfs. Ce sera au contraire le retour de la guerre du fait de l'UE. Tout comme la première mondialisation, avec sa dérégulation commerciale et financière, loin de déboucher sur le « doux commerce », avait débouché sur la Première Guerre mondiale. Et c'est tout à fait logique. Quand les processus démocratiques et politiques perdent leur droit légitime de réguler les échanges commerciaux, monétaires et financiers, si importants pour régler pacifiquement les ajustements internationaux de manière négociée, alors seule la loi du plus fort joue mécaniquement dans un régime de « libre-échange » commercial et financier. Il n'y a alors plus aucune possibilité de négocier politiquement les déséquilibres structurels. Jusqu'à un point de non-retour des tensions internationales, uniquement réglable par la guerre. Il est frappant de constater à quel point la présentation habituelle de ces choses-là est contrefactuelle : on présente la dévaluation comme un quasi acte de guerre, et le libre-échange comme un facteur de paix. Dans la vie réelle et l'histoire, c'est exactement le contraire que l'on constate.

À l'attention de toutes celles et ceux qui veulent absolument faire peur aux enfants avec la dévaluation mère de la guerre monétaire et commerciale, facteur de désastre social par le renchérissement du coût de la vie, et cause de l'hyper-inflation et pourquoi pas tant qu'on y est du retour du nazisme, il faut calmement rappeler quelques faits. Pour ce qui est des tensions internationales, nous venons de voir que cela était l'inverse, c'est l'impossibilité de le faire qui cause mécaniquement des tensions internationales insurmontables et exponentielles. C'est au contraire la dévaluation concertée et les négociations commerciales qui permettent de négocier les ajustements indispensables. Pour ce qui est de la phobie de l'hyper-inflation, il existe des manières de faire, éprouvées, pour éviter ce danger, qui d'ailleurs ne nous guette absolument pas puisque c'est au contraire actuellement la déflation qui nous menace. Entre parenthèse, c'est d'ailleurs la politique d'austérité et de déflation du chancelier Brüning, imposée par ordonnances en 1930, qui débouche sur le bond en avant du parti nazi, et non pas l'hyper-inflation de 1923...

Mais évidemment l'histoire réelle n'intéresse pas les idéologues de la mondialisation et de l'altermondialisme lorsqu'elle contredit l'air du temps qui ne cesse de répéter en boucle le conte enchanté et contrefactuel du libre-échange facteur de paix. Quant au renchérissement du coût de la vie, pour ce qui est des importations lors d'une dévaluation, il n'est qu'un faux problème temporaire. Il suffit de rétablir l'échelle mobile des salaires et des prix. Il faut aussi mettre tout ceci en balance avec un facteur encore plus important, celui de l'emploi, qui sera évidemment avantagé par la dévaluation lorsque la balance commerciale est déficitaire et que cette dévaluation est accompagnée par un contrôle des changes, des capitaux et du commerce afin que la relance salariale ne privilégie pas les économies extérieures au lieu de l'économie nationale.

Certes ces choses-là sont complexes à maîtriser dans le détail, mais sont par contre très bien connues pour leur logique générale. Ce n'est donc pas se projeter dans l'inconnu que de relancer des processus sûrs et balisés par l'expérience historique : contrôle des changes, non-convertibilité de la monnaie, suppression du libre-échange, défaut sur la dette publique, dévaluation, échelle mobile des salaires et des prix, contrôle des mouvements des capitaux, politique de substitution aux importations, relance publique. Ce qui par contre n'a jamais été testé longuement, et suit une pente négative exponentielle et inquiétante, c'est le fait de bloquer dans des traités internationaux inamovibles et inaccessibles aux processus démocratiques, la concurrence obligatoire, la déréglementation commerciale et financière, une monnaie unique indépendante coiffant des économies différentes et contrastées, la liberté éternelle du mouvement des capitaux et des devises sans aucun contrôle politique et donc démocratique.

**Il suffit de rétablir l'échelle mobile des salaires et des prix.**

Ces dispositions rendent impossible la négociation internationale, la déflation généralisée sans pouvoir la contrer par une relance publique, etc. Bref, la si mal nommée « Union » européenne est en train sous nos yeux de faire réapparaître en Europe des tensions internationales et des mouvements d'extrême-droite qu'on croyait, avant la montée en puissance de la mondialisation néolibérale, ses institutions et ses traités antidémocratiques, durablement disparus du paysage européen. Ne pas vouloir y mettre fin le plus vite possible de manière démocratique, c'est prendre un pari très risqué sur la suite de cette course en avant. Le véritable « *saut dans l'inconnu* », ce n'est certainement pas le très classique retour aux monnaies nationales, mais au contraire la continuation irresponsable, coûte que coûte, de l'expérimentation européiste néolibérale. Elle est par essence foncièrement antisociale et antidémocratique. Elle est le terreau le plus traditionnel de tous les dérapages tragiques de l'histoire.

Enfin, en lien avec la sortie de l'euro, il faut souligner la nécessité pour un gouvernement de rupture avec la mondialisation néolibérale de briser les relations coloniales de domination liées à la mise en place

maintenue du franc CFA. En effet, la Banque de France a toujours la responsabilité de la parité entre l'euro et le CFA, en vigueur dans 15 pays africains et des territoires du Pacifique (par le biais cette fois du franc Pacifique, selon la même logique). Cette relique de l'ère coloniale doit être démantelée. Elle impose aux pays concernés la politique de monnaie forte européenne, pénalisant fortement leurs exportations dans les autres pays africains. Elle facilite le pillage des pays africains en question, supprimant tout risque de change et toute dépense de devises pour les approvisionnements en matières premières des pays européens et facilite aussi le rapatriement des bénéfices des entreprises européennes implantées dans la zone CFA. Elle favorise la sortie des capitaux de cette zone, garantissant leur libre transférabilité. Elle est un moyen efficace de pression pour maintenir la spécialisation de ces pays dans la fourniture de matières premières à bon marché, interdisant tout développement industriel autonome. Elle empêche aussi, comme chez nous avec l'euro, toute souveraineté monétaire de ces pays africains, élément stratégique d'une politique économique indépendante.

### **C.- Reprendre en mains la Banque de France, nationaliser toutes les banques et compagnies d'assurance, démanteler les marchés financiers**

Il s'agit pour nous de reprendre le fil de l'économie mixte d'après-guerre et non d'étatiser intégralement l'économie ou de l'abandonner au marché.

S'il faut impérativement restaurer la souveraineté monétaire et récupérer le contrôle des mouvements monétaires et financiers internationaux. Il faut aussi pouvoir démocratiquement contrôler la création monétaire et le financement de l'économie à l'intérieur du territoire national. Définancieriser l'économie et les budgets publics n'est pas une option pour un gouvernement de rupture avec la mondialisation néolibérale, mais au contraire un des éléments parfaitement essentiels dont dépendra son succès ou son échec. Cela signifie assigner un statut et des objectifs renouvelés à la Banque de France, la nationalisation du si stratégique secteur bancaire en son entier, complété par celle des compagnies d'assurance, et enfin assécher complètement les marchés financiers, jusqu'à faire dépérir la Bourse jusqu'à sa fermeture, et organiser autrement un système financier national.

Ici nous sommes obligés de clarifier la perspective dans laquelle s'inscrit ce projet de démocratisation de l'économie. Il faut bien comprendre que cette nécessité de reprendre démocratiquement et politiquement le contrôle des leviers principaux de ce que l'on appelle la « *politique économique* » n'est en rien l'objectif de l'étatisation complète de l'économie. Il faut pour bien réaliser cette différence essentielle se souvenir que l'étape précédant la mondialisation néolibérale en France comme dans les autres pays occidentaux, pour ce qui est des décennies d'après-guerre, permettait un contrôle et des rapports de force démocratiques portant sur la politique économique dans l'acceptation la plus large de cette expression. Il ne s'agit donc pas ici du vieux débat entre la centralisation totale de l'économie par l'État et la décentralisation tout aussi totale de l'économie par le marché.

**Il s'agit pour nous de reprendre le fil de l'économie mixte d'après-guerre et non d'étatiser intégralement l'économie ou de l'abandonner au marché.**

Ce débat a été autant tranché par l'expérience soviétique et des autres pays ayant plus ou moins suivi son exemple, que par l'expérience de l'hégémonie néolibérale des trente dernières années. Une centralisation étatique complète de l'économie n'est en effet ni efficace ni souhaitable. Par ailleurs, l'alternative à cette position extrême n'est évidemment pas la marchandisation, dérégulation et décentralisation totale de l'économie, comme ce que tente la tout aussi extrême et dramatique expérience néolibérale actuelle. Les secteurs clés (les énormes multinationales, le secteur bancaire) et ceux qui ne conviennent pas à une organisation de marché (comme par exemple toute les économies de réseaux,

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

transport, énergie, etc., et bien sûr tous les services publics), doivent être directement contrôlés par l'État, et donc soumis aux débats démocratiques nationaux et à la loi. Cela ne signifie en rien la disparition d'un secteur marchand, décentralisé, privé, donc d'une partie de l'économie qui soit une économie de marché.

Nous parlons donc bien ici d'un retour à une économie qualifiée de « mixte », entre d'une part le respect d'un vaste secteur public et l'extension des services publics là où un véritable fonctionnement de marché n'est ni possible ni souhaitable. Et d'autre part un secteur privé, décentralisé, de marché, mais progressivement libéré de l'emprise capitaliste. C'était précisément la voie prometteuse entamée par les premières décennies après la Seconde Guerre mondiale, avec des résultats certes limités et très imparfaits, mais ayant cependant été capables de produire des avancées très significatives, structurelles, jamais vues auparavant, produisant un progrès social et démocratique jusqu'alors inédit dans les États modernes.

C'est ce fil qu'il s'agit de reprendre, et c'est donc ainsi qu'il faut comprendre la reprise en main démocratique de la Banque de France, la nationalisation du secteur bancaire et assurantiel et le démantèlement des marchés financiers. Une telle avancée stratégique permettrait de réactiver l'évolution démocratique occidentale des années d'après-guerre, et non la folle volonté de retenter à nouveaux frais l'expérience soviétique. Nous sommes obligés de faire un tel rappel, puisque désormais, après plus de trois décennies de guerre idéologique néolibérale continue et hégémonique, tout contrepoids à la dérégulation et au marché est présenté et vu comme un retour au « totalitarisme » soviétique. Ces contrepoids à la marchandisation totale de la société devraient pourtant être des exigences évidentes pour toute personne engagée dans la défense des intérêts des classes populaires et moyennes précarisées, et en fait pour tout démocrate cohérent ! Il faut donc rappeler qu'il est malsain et insensé de soutenir que le marché a vocation à contrôler toute l'économie et la société. Prendre conscience de cette évidence en toute rigueur, c'est assumer tranquillement que l'État et le secteur public n'ont pas vocation à disparaître tendanciellement, mais au contraire de s'étendre à tous les secteurs qui le concernent au premier chef, prenant donc le contrepied de toutes les injonctions des institutions antidémocratiques européennes.

**Une telle avancée stratégique permettrait de réactiver l'évolution démocratique occidentale des années d'après-guerre.**

Une fois ce rappel nécessaire réalisé, que signifie reprendre en main la politique monétaire, bancaire et financière au niveau national ? Le rôle des banques, et de manière plus générale de toutes les institutions financières, doit être normalement de financer l'économie. Ce rôle est des plus stratégiques, et la façon de l'exercer possède d'immenses implications. C'est en fait, et cela est de plus en plus évident pour tout le monde avec la succession continue des crises bancaires et financières issues de la mondialisation néolibérale, un service public essentiel. Financer l'économie ne doit plus être confié à la conduite désastreuse du marché, mais doit revenir à la puissance publique sous le contrôle de la nation, par le biais du Parlement et des luttes sociales et électorales. Concrètement, cela signifie la nationalisation de l'intégralité des secteurs bancaires et financiers. Il ne s'agit pas de leur simple et dérisoire « régulation ». Ce serait un pansement sur une jambe de bois. D'ailleurs, même cela ne voit jamais le jour, tellement cela n'a aucun sens dans un secteur bancaire et financier privé et concurrentiel. Car la liberté de mouvement des capitaux est assurée par des traités et des institutions supranationales intouchables.

### Réformer le statut de la Banque de France

Tout d'abord, si la France fait partie de ces rares pays où la banque centrale reste un établissement public, des décennies de réformes néolibérales et d'inclusion dans le système des traités européens, rendent nécessaire une réforme de son statut. Les banques centrales ont en effet depuis les réformes néolibérales des années 1980 et 1990 été rendues « indépendantes » des processus

démocratiques, notamment des décisions des majorités parlementaires issues des élections nationales. Au niveau européen, la Banque centrale européenne n'obéit à aucune institution extérieure, et a reçu pour seul mandat, par l'unique biais de traités devenus intouchables avec la loi de l'unanimité sur les questions essentielles, la lutte contre l'inflation ! Elle est ainsi une très puissante et directe courroie de transmission de l'intérêt des puissances financières et de la spéculation internationale, qui ne craignent rien de plus que l'inflation monétaire nominale (l'augmentation tendancielle de la valeur des salaires et des prix des produits et des services de l'économie réelle, à la seule exception donc de l'envol délirant de la valeur des actifs financiers spéculatifs, inflation pourtant si toxique), menaçant la valeur de leurs avoirs et la rentabilité de leurs capitaux.

Ce gigantesque et structurel cadeau à la spéculation capitaliste doit bien évidemment être annulé : les banques centrales, rouages essentiels de la politique économique, doivent de nouveau être au service de l'intérêt général, défini par les rapports de force passant par le Parlement et les luttes sociales. Il est totalement illégitime et dangereux de vouloir procéder autrement. La Banque de France doit donc dès l'entrée en vigueur d'un gouvernement de rupture sortir du Système européen des banques centrales (SEBC) et une loi doit être votée pour lui accorder un statut d'autonomie et non d'indépendance.

Car rompre avec la délirante et illégitime indépendance de la banque centrale ne signifie pas pour autant la rendre directement dépendante du gouvernement. Il pourrait dans ce cas être trop facilement tenté de monétiser intégralement tous les financements non couverts par les rentrées fiscales. La notion d'autonomie semble dès lors la plus adéquate. Le personnel, notamment dirigeant, de la Banque de France, doit pouvoir être à l'abri des pressions directes gouvernementales, grâce à un statut particulier. En revanche, la politique monétaire doit être définie et contrôlée en dernier ressort par le Parlement, et non par la Banque de France elle-même ou le gouvernement.

**Les banques centrales, rouages essentiels de la politique économique, doivent de nouveau être au service de l'intérêt général.**

Si la Banque de France avait été nationalisée de fait en 1936, c'est précisément pour cette raison. La politique monétaire n'a pas à être au service des marchés financiers, mais de l'intérêt général défini par le Parlement, lui-même soumis à la souveraineté nationale et aux pressions démocratiques électorales et sociales. Vouloir procéder autrement, c'est avouer que l'on combat les bases de la démocratie, naturellement toujours au nom de belles et grandes raisons. La Banque de France doit donc récupérer, sous le seul contrôle du Parlement, le monopole de la conduite pratique de la politique monétaire et bancaire, elle-même définie par les majorités parlementaires successives, comme toute autre administration étatique stratégique.

### **Restaurer l'encadrement et la sélectivité du crédit par l'État**

Le monopole de la création monétaire doit donc retourner à la Banque de France en tant que banque centrale, branche monétaire de la souveraineté nationale. C'est l'occasion de rappeler que les différents objets classiques de la souveraineté, concept juridico-politique cardinal, font tout simplement la puissance et l'autonomie d'un État, et l'enjeu concret de l'éminence de la nation au sein de cet État. La nation est l'unique décisionnaire légitime en première et dernière instance de tout ce qui constitue la puissance publique par le biais de l'assemblage institutionnel étatique. La nation n'est pas l'invention fumeuse d'une identité ethno-culturelle quelconque, idée issue du nationalisme identitaire, mais là aussi un strict concept juridique et politique cardinal. C'est le corps collectif constitué de la communauté des citoyens d'un État donné (sans aucune distinction de sexe, de « race », de croyance, de statut, etc.), en tant que seul détenteur légitime de la souveraineté de l'État. La souveraineté monétaire, par le biais de la Banque de

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

France, doit donc retourner à son seul détenteur légitime imaginable, la nation, avec y compris le monopole de la création monétaire. Cela permettra d'autre part de réactiver et de démocratiser deux outils essentiels de politique monétaire : l'encadrement et la sélectivité du crédit.

L'encadrement du crédit consiste, pour une majorité parlementaire et le gouvernement qui lui correspond, à fixer à la banque centrale du pays la mission de déterminer les taux de progression maximaux imposés aux différentes banques pour la distribution des crédits. C'est un dispositif simple, éprouvé et très efficace qui permet d'éviter la contraction des crédits et l'argent cher en période de crise, et l'emballement spéculatif et l'inflation en période de croissance. Chaque banque se voit allouer une enveloppe de crédits, les parts de « marché » sont ainsi gelées, la concurrence entre les banques individuelles change alors de nature. En effet, la nationalisation de l'intégralité du secteur ne signifie pas la centralisation étatique intégrale des banques individuelles mais la nature publique de son institutionnalisation.

**Les banques, dans un contexte où elles ont le monopole du crédit aux particuliers et aux entreprises, sont en effet bien plus efficaces et fiables que les marchés pour financer l'économie.**

Cette solution est en tout point opposée à l'inefficacité prouvée d'une banque publique dans un secteur bancaire privé et concurrentiel. La course au gigantisme et à la rentabilité des fonds propres (pour rémunérer les actionnaires) induite par la concurrence marchande dérégulée actuelle du secteur au détriment de la sécurité des fonds déposés par les épargnants et le financement de l'économie réelle sera stoppée net. Comme le seront aussi les opérations spéculatives à effet de levier. En revanche, la concurrence entre les différentes banques portera uniquement sur la qualité de relation avec les clients et l'efficacité des services rendus, que ces clients soient des particuliers ou des entreprises de toute taille. Grâce à l'encadrement du crédit, la création monétaire (essentiellement issue de l'octroi des crédits bancaires dans une économie moderne) reste de cette manière du seul ressort de la banque centrale.

L'encadrement du crédit, cependant, ne sera véritablement efficace qu'avec le contrôle des changes et des mouvements de capitaux. Ce système, largement utilisé par la France entre 1958 et 1972, rétabli en 1982 et supprimé en 1985 par le socialiste Pierre Bérégovoy, ministre des Finances, sera donc rétabli. En effet, la spéculation financière ne devra pas pouvoir remplacer les banques dans leur fonction de sélectivité des crédits, donc dans leur fonction essentielle de financement de l'économie. Depuis que les marchés financiers ont largement supplanté les crédits bancaires classiques dans cette fonction, les dysfonctionnements s'accumulent, sans surprise.

Les banques, dans un contexte où elles ont le monopole du crédit aux particuliers et aux entreprises, sont en effet bien plus efficaces et fiables que les marchés pour financer l'économie. Leur intérêt, dans ce cadre, redevient en effet la réussite économique des projets qu'elles financent, afin de recouvrer le principal (le capital) et les intérêts. La mobilité absolue de la spéculation financière n'a que faire de la réussite économique de long terme des entreprises et des particuliers qu'elle spolie. Elle peut en effet disparaître sans entrave dès que la rentabilité immédiate et temporaire de l'objet de sa spéculation diminue. Elle pourra donc s'affecter alors, à la seconde, dans un autre objet quasiment n'importe où dans le monde (une monnaie, des matières premières, une entreprise, une partie d'investissement immobilier, de la dette publique, etc.). La différence entre la spéculation financière et le prêt bancaire dans les conditions normales dont nous parlons est donc radicalement différente. Les deux activités, si elles portent sur les mêmes objets, ne sont absolument pas de même nature.

---

En supprimant la liberté de mouvements des capitaux et des devises, en nationalisant le secteur bancaire, en restaurant le monopole de l'encadrement du crédit par la Banque de France, il est alors très facile de remplacer intégralement la spéculation financière, désastreuse pour l'économie réelle, par le prêt bancaire encadré. De telles mesures, efficaces, simples, légitimes, éprouvées, sont bien sûr totalement impossibles et même illégales dans le cadre des traités néolibéraux européens. La sortie de cet ordre institutionnel délirant et antidémocratique permet au contraire très facilement de refaire fonctionner correctement l'économie dans le sens de l'intérêt général. Celles et ceux qui ne choisissent pas ces solutions ont donc choisis leur camp, quoi qu'ils en disent.

Jusqu'en 1986, avant que le même ministre des Finances Pierre Bérégovoy (socialiste) supprime cette fois-ci la sélectivité du crédit comme il avait déjà supprimé l'encadrement du crédit, le gouvernement, appliquant les orientations données par la majorité parlementaire, pouvait donner des instructions aux banques concernant le niveau des taux d'intérêt à accorder à tel ou tel secteur de l'économie. Les banques étaient le relais obligé des politiques publiques qui soutenaient des branches économiques particulières en accordant des taux d'intérêt plus bas qu'aux autres, constituant ainsi un des plus puissants leviers de la politique économique nationale, sous la pression des rapports de force démocratiques. Parfois même, ces taux d'intérêt étaient bonifiés, c'est-à-dire là aussi inférieurs aux taux pratiqués dans les autres secteurs, mais grâce au soutien financier de l'État.

**Grâce à la sélectivité du crédit, on peut aider de manière adaptée les branches d'activité qui ont besoin d'aide ou, au contraire, en freiner d'autres.**

Prenons l'exemple des délocalisations. Certaines entreprises privées qui s'endettent aujourd'hui le font pour placer leurs fonds en dehors du territoire national, en particulier pour financer les délocalisations. En France, en 2009, le phénomène a représenté 150 milliards d'euros. L'encadrement du crédit et sa sélectivité empêcheront définitivement ces opérations sans qu'aucune difficulté technique ne puisse être opposée. C'est très simple à faire, et tout à fait efficace. Tous ceux qui parlent en l'air « *d'interdiction des délocalisations* » sans évoquer la sortie des institutions européennes qui imposent définitivement la liberté de mouvement des capitaux et l'indépendance des banques centrales, sont soit des naïfs, soit des hypocrites.

Avant la mise en place dans notre pays de la mondialisation néolibérale, les banques devaient remettre à la Banque de France, chaque fois qu'elles atteignaient 25 millions de francs, un bilan complet de leurs opérations avec le détail des prêts accordés ; un bilan annuel était remis aux autorités publiques. Ce contrôle sera naturellement rétabli.

Grâce à la sélectivité du crédit, on peut aider de manière adaptée les branches d'activité qui ont besoin d'aide ou, au contraire, en freiner d'autres. Il est alors possible d'exiger que les crédits bancaires s'attachent, en priorité, à financer les projets conformes aux objectifs nationaux, par exemple la relocalisation de l'industrie et par la même occasion la réelle conversion écologique du mode de production.

Toutes choses radicalement impossibles à faire dans le système actuel. Et le tout sans nécessiter pour autant l'étatisation de tous les secteurs d'activité que l'on veut modifier dans le sens de l'intérêt général, mais simplement par le contrôle démocratique du crédit et du mouvement des capitaux et des devises. Et par les autres mesures de bon sens reprenant en les étendant et les prolongeant les expériences des années d'après-guerre d'avant la révolution néolibérale. C'est par le biais de ces mesures concrètes stratégiques que l'on peut comprendre que l'acceptation d'un degré significatif de décentralisation économique n'est pas le synonyme de l'abandon de la conduite de l'économie aux seules forces du

capitalisme. Ou pour dire la même chose autrement, que la démocratisation de l'économie n'est aucunement le synonyme de l'étatisation centralisée de l'économie en son entier, donc la reconduite des immenses erreurs soviétiques (ou chinoises).

### **Restaurer le Circuit du Trésor pour briser à sa source l'origine cumulative de la dette publique**

L'État doit aussi pouvoir de nouveau financer de grands projets d'infrastructures, de recherches, de développement des services publics essentiels, etc. Seul l'État est capable de réaliser certains investissements, étant donné leur somme et la lenteur de tout retour sur investissement. Pourtant, ces projets sont essentiels sur le long terme afin d'assurer la réussite des principaux objectifs que s'assigne politiquement la société (progrès social, écologie, autonomie, coopération internationale...). D'autre part, au strict point de vue comptable, il y a nécessairement des décalages entre les rentrées fiscales escomptées sur une année donnée face aux dépenses courantes de l'État, qui théoriquement devraient tomber à l'équilibre, et le bilan réel de la même année écoulée. L'économie est tout ce que l'on veut sauf une science exacte. Il faut donc pouvoir faire face à ces décalages de trésorerie sans pour autant déclencher une spirale continue de progression linéaire, cumulative de la dette publique, comme ce que nous connaissons depuis les années 1970.

La solution, relativement simple et là encore largement efficace et éprouvée, est ce que l'on appelait le « *Circuit du Trésor* ». C'était en fait un ensemble de solutions efficaces. La banque centrale était notamment autorisée, dans certaines limites fixées par le Parlement, tout simplement à monétiser la dette publique à des taux extrêmement réduits voire à taux zéro.

**Seul l'État est capable de réaliser certains investissements, étant donné leur somme et la lenteur de tout retour sur investissement.**

Ces décalages annuels de trésorerie des budgets publics n'ont une ampleur que très limitée (à l'échelle de l'État), et n'ont donc aucun rapport avec les sommes délirantes actuellement dévolues au remboursement des seuls intérêts de la dette, du seul fait que les marchés financiers ont acquis l'extravagant monopole des emprunts d'État. Les taux d'intérêts étant de surcroît désormais fixés par le marché, cela rend potentiellement explosive la dette publique, comme l'emballlement de la crise financière de 2008 l'a prouvé dans toute la zone euro. Et comme la Grèce l'aura spectaculairement constaté à ses dépens. Il faut souligner à quel point cet emballlement est purement artificiel. Il aurait suffi de monétiser la dette publique lors de la survenue de la crise, et surtout de soustraire ce monopole indu des marchés financiers sur la dette publique, pour éviter en totalité cet emballlement toxique. Mais cela aurait eu l'énorme inconvénient de contredire toutes les contraintes de l'ordre néolibéral européen. Cela aurait supprimé un gigantesque système de transfert de richesse des peuples européens vers les plus riches, permis par le mécanisme de la dette publique. Ce système a été et complété par l'évasion fiscale elle aussi permise et encouragée par les principes des traités européens. C'est ce qu'il faut comprendre plus en détail pour mesurer l'ampleur du piège néolibéral.

Là encore, les institutions européennes ont inscrit dans le marbre des traités cette impossibilité pour les banques centrales des pays de « *l'Union* » européenne de monétiser les dettes publiques. Elles ont ainsi construit de toutes pièces, de manière totalement arbitraire, artificielle et injustifiée, le problème budgétaire numéro un des pays membres. Il s'agit donc là aussi de sortir de cet ordre institutionnel aberrant et antidémocratique, et de tout simplement redémarrer les procédés simples et efficaces qui permettent d'éviter tout phénomène de dette publique cumulative. Nos impôts doivent servir à financer les

projets d'utilité publique et les services publics, et non pas à enrichir les spéculateurs les plus riches par le biais du remboursement de la dette publique.

Car le service actuel de la dette est l'équivalent d'un gigantesque transfert de richesse allant ainsi des plus pauvres aux plus riches notamment par le canal des taxes à la consommation, essentiellement la TVA. Et ceci par le biais des impôts détournés indûment vers le service de la dette publique artificiellement gonflée chaque année un peu plus. Les sommes dont nous parlons sont désormais supérieures à la totalité de l'impôt sur le revenu. Le service des intérêts représente en effet une moyenne annuelle qui tourne actuellement autour de 44 milliard d'euros, et cela pourrait fortement augmenter si les taux d'intérêts (fixé par les marchés financiers) se remettaient à augmenter. Mais il faut bien sûr prendre en compte le principal, c'est-à-dire le remboursement de la dette arrivée à maturité. Cette somme tourne annuellement autour de 80 milliards d'euros !

Or l'essentiel, on peut même dire la totalité de ces emprunts sont contractés pour faire face aux décalages de trésorerie, devenus structurels depuis que le Circuit du Trésor a été démantelé, et que la monétisation de la dette publique est devenue illégale... Ces 80 milliards annuels sont donc tout aussi artificiels et illégitimes que le paiement des intérêts. Cette situation constitue évidemment la principale anomalie et injustice issue des institutions du néolibéralisme. Si ces sommes étaient allouées à ce vers quoi elles sont normalement destinées, les services publics et les projets d'intérêts publics, le surcroît d'activité généré comblerait à la fois la plus grande partie du chômage de masse et des découverts publics, Sécurité sociale incluse.

**Le service actuel de la dette est l'équivalent d'un gigantesque transfert de richesse allant ainsi des plus pauvres aux plus riches.**

Les « caisses » ne sont donc pas « vides » comme nous le serinent en boucle les médias et les ténors politiques. Elles n'ont même jamais recueilli autant d'argent, de manière absolue (la somme totale), et de manière relative (par rapport aux dépenses publiques prévues, hors service de la dette). Mais elles sont tout simplement détournées, de manière totalement artificielle et illégitime. Sans compter les sommes presque aussi énormes détournées cette fois par le biais de l'évasion fiscale des plus grosses entreprises et des plus riches particuliers, grâce à la dérégulation financière et la garantie par les traités européens de la liberté de circulation des capitaux. Les deux montants cumulés (le service de la dette publique artificielle et le montant estimé de l'évasion fiscale des plus riches) représentent une somme parfaitement astronomique, sans doute plus de deux cent milliards d'euros par an, la moitié du budget de l'État lui-même...

Comme ces sommes sont détournées au service exclusif des plus riches, elles ne retournent même pas dans l'économie réelle (ce qui serait un moindre mal), participant ainsi à l'activité économique et à la croissance, mais sont totalement englouties dans la spéculation financière, trappe à liquidité, véritable trou noir économique. C'est une bulle spéculative qui au contraire assèche et déstabilise l'économie réelle, expliquant une bonne partie de la gigantesque inflation des actifs financiers qui croissent bien plus vite que le PIB mondial cumulé.

Croire naïvement que la relance de budgets publics ambitieux est désormais inatteignable, parce que les « caisses sont vides », c'est ainsi ignorer les principales données du problème. Celui-ci n'a rien d'un bête, mystérieux et inévitable problème comptable, mais tout d'un problème institutionnel (les traités européens et la mondialisation néolibérale en général) et politique (l'absence de volonté de briser cet ordre institutionnel). Là aussi, la ligne de fracture politique sépare toutes celles et ceux qui veulent maintenir à tout prix « l'Union » européenne, cette incroyable accumulation de traités néolibéraux

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

illégitimes, antidémocratiques et toxiques économiquement et socialement, et ceux qui défendent vraiment l'intérêt général et les classes populaires et moyennes. Il faut donc en toute logique sortir de cet invraisemblable échafaudage institutionnel « européen » qui plonge les peuples européens dans une crise artificielle perpétuelle.

Briser le système institutionnel européen en sortant de ce piège de manière unilatérale et démocratique, en portant au pouvoir une majorité politique ayant reçu comme mandat de la nation la rupture avec l'ordre néolibéral européen, c'est donc faire repartir en avant le progrès social dans toutes ses dimensions. C'est relancer les processus légitimes et démocratiques, et permettre réellement la transition écologique des modes de production et d'échanges. Ce n'est pas un fantasme gauchiste inatteignable de plus. Au contraire, des moyens classiques, fiables et éprouvés sont disponibles pour tranquillement et en bon ordre réaliser cette rupture indispensable. Et ce sans suivre en rien les contre-exemples « totalitaires » du XXe siècle immédiatement brandis dès que l'on parle de rupture nationale avec la mondialisation néolibérale. A l'inverse, c'est en reprenant le fil démocratique interrompu des décennies d'après-guerre en France que nous y parviendrons.

**C'est relancer les processus légitimes et démocratiques, et permettre réellement la transition écologique des modes de production et d'échanges.**

Et ceci en développant les pistes réussies de la Sécurité sociale afin de renforcer les salariés, celles du Circuit du Trésor pour assurer efficacement le financement des investissements publics et des débours comptables du budget public annuel, celles des nationalisations des secteurs stratégiques si l'on veut assurer notre autonomie et l'efficacité économique dans les secteurs où la concurrence est contreproductive, celles du financement contrôlé et démocratique de l'économie par l'encadrement et la sélectivité du crédit, etc.

### **Nationaliser le secteur bancaire et assurantiel**

La démocratisation réelle de la politique monétaire et bancaire comporte bien d'autres aspects essentiels. Rien de décisif n'est faisable sans la nationalisation du secteur bancaire (et assurantiel en son entier, maintenant que les deux deviennent de plus en plus mêlés). Ce qui est d'ailleurs là encore aussi nécessaire que légitime. Financer l'économie, cette activité essentielle pour la société, est détournée au bénéfice des plus riches et au détriment de l'intérêt général. Cette dérégulation et le statut privé et concurrentiel des banques et des acteurs financiers ne sont pourtant pas justifiés par un surcroît d'efficacité, tout au contraire.

En effet, une des seules utilités des incroyables décennies de régression sociale et démocratique de la mondialisation néolibérale aura été de démontrer définitivement que la théorie néolibérale qui vantait les supposés innombrables mérites de la dérégulation bancaire et financière n'était qu'un tissu d'inepties. Elle était uniquement là pour enrober de rhétorique, à l'allure scientifique, les intérêts directs des classes dominantes. La preuve par l'absurde a été faite que la privatisation et la dérégulation intégrale du secteur bancaire et financier, loin d'augmenter les possibilités de financement de l'économie réelle et de soutenir la croissance, la stabilité et l'efficacité économique, ont produit strictement l'inverse. Sans aucune surprise, d'ailleurs, pour ceux qui connaissent bien ces problèmes classiques. Les marchés financiers pompent de la valeur et du financement aux entreprises, la dérégulation bancaire et financière désorganise l'encadrement et la sélectivité du crédit au seul bénéfice de la pure spéculation.

L'ensemble produit une très forte instabilité structurelle ponctuée régulièrement par de toujours plus puissantes crises financières. La preuve est donc désormais, hélas, très bien établie par la pratique. Le secteur bancaire, la politique monétaire, le secteur financier n'ont aucune vocation, aucune raison, aucune

légitimité d'être des secteurs privés et concurrentiels. Ils possèdent une telle force destructrice pour ce qui est de l'économie réelle quand ils sont laissés aux forces du marché, que la société doit impérativement se protéger par une nationalisation de ces secteurs stratégiques. Ils ne gagnent rien à être marchandisés, c'est-à-dire livrés à la seule logique du profit privé maximal et de la concurrence. Le marché, dans ce cas, prenant indûment, et sans aucune raison prouvée par la pratique, la place des processus démocratiques. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter à prendre les seules mesures raisonnables et légitimes qui s'imposent en ce domaine : nationaliser, socialiser, démocratiser le secteur monétaire, bancaire, assurantiel et financier.

La dérégulation totale, la concurrence exacerbée, la financiarisation complexe et mondialisée de ces secteurs a prouvé que livrés à eux-mêmes, les dirigeants des grandes banques et des principales compagnies d'assurance ne remplissaient plus du tout leur rôle de service public. Ce rôle est de garantir les dépôts des épargnants (et non les ruiner) et financer l'économie (et non l'assécher) pour ce qui est des banques. Il est d'indemniser les entreprises et les particuliers lorsque surviennent des sinistres conjoncturels imprévisibles pour ce qui est des compagnies d'assurance. Au contraire, ils détournent les immenses sommes cumulées dont ils reçoivent la responsabilité à des seules fins spéculatives, pour leur enrichissement personnel et celui des plus gros spéculateurs internationaux, institutionnels ou individuels. C'est le bilan évident et massif que l'on peut sans conteste tirer de plus de trente années de dérégulation néolibérale dans ces secteurs vitaux de l'économie. La conclusion s'impose d'elle-même. Ces secteurs-clés, remplissant des services publics, ne gagnent rien à servir des intérêts privés et à être dérégulés.

Il s'agit donc de les nationaliser entièrement. C'est le moment. La crise financière s'est chargée d'indiquer leur valeur par un prix de marché : leur faillite virtuelle lors de 2008 et de ses suites est sans appel. Sans le sauvetage des États, les principales banques et compagnies d'assurance ne valaient plus rien. Les États, et pour commencer l'État français s'il était dirigé par une majorité ayant pour mandat la rupture avec la mondialisation néolibérale, doivent racheter les banques à leur prix de marché.

La sophistication des pratiques bancaires, sans cesse stimulée par la dérégulation financière, la liberté de mouvement des changes et des capitaux, l'informatisation des transactions, l'ingéniosité toxique des spécialistes financiers, n'a produit que la diffusion des risques. Elle a conduit à la construction artificielle de gigantesques bulles spéculatives mondiales, les crises financières à répétition, l'assèchement de l'économie réelle, l'appauvrissement des entreprises, la diminution tendancielle des investissements productifs, et l'asphyxie des budgets publics par leur détournement frauduleux. Ces « techniques » déroutent plus de la moitié des prélèvements publics vers le capital financier spéculatif par le biais de la dette publique issue artificiellement des règles néolibérales. Il s'agit donc de toute urgence de « médiocriser la finance », selon la trouvaille de langage de l'économiste et philosophe Frédéric Lordon. Seule la nationalisation du secteur bancaire le permettra rapidement, couplée au contrôle des mouvements des capitaux, à l'annulation de la dette publique, et à l'extinction progressive de la Bourse.

**Il s'agit donc de les nationaliser entièrement.**

Les compagnies d'assurance, de leur côté, n'ont pas connu les mêmes déboires que les banques, du moins en France, car elles sont encore sujettes à une réglementation relativement stricte. Elles doivent être néanmoins nationalisées elles aussi pour les ramener à leur mission d'intérêt général en les privant de leurs activités spéculatives. La logique de toute compagnie d'assurance, est naturellement d'accumuler des résultats financiers grâce aux primes collectées afin de disposer d'un matelas pour les années où il faut particulièrement payer des indemnités (incendie, accidents, catastrophes naturelles, risques divers, décès pour ce qui est de l'assurance-vie), ce qui est naturellement le cœur de leur métier. Mais

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

actuellement, ce matelas est détourné à des fins spéculatives, ouvert à la spéculation bancaire et financière. Rien ne justifie le statut privé des compagnies d'assurance.

Une fois ce secteur nationalisé, seuls les placements en obligations publiques garanties par l'État devront être autorisés, aidant en cela à la nécessaire définanciarisation des budgets publics tout en sécurisant le matelas assurantiel. Il n'y a pas de placement moins risqué, surtout lorsque le circuit du Trésor sera rétabli, réduisant à presque zéro tout risque de défaut. Pour leurs réserves techniques, les compagnies d'assurance devront donc acheter des obligations d'État pour lesquelles il n'y aura pas de marché secondaire : elles ne pourront pas les revendre, sauf à l'État et à nul autre en cas de sinistres majeurs les obligeant à récupérer des liquidités.

### Le financement de la nationalisation des banques et des compagnies d'assurance

L'arrivée au pouvoir d'une coalition politique ayant annoncé son intention de nationaliser les banques et les compagnies d'assurance provoquera un mouvement de panique à la Bourse. Tout le monde voudra vendre les titres des banques et des compagnies d'assurance. C'est excellent ! C'est ce qu'il faut ! Le prix de ces titres s'écroulera. Ce sera le moment que devra choisir un fonds public d'intervention pour ramasser en Bourse les titres de ces établissements au prix le plus bas possible. Ce mouvement de baisse du prix des titres se conjuguera à celui provoqué par la crainte des grands investisseurs concernant les établissements financiers français possédant des obligations de l'État français. Comme, avec le défaut annoncé par le gouvernement, ces obligations ne rapporteront plus rien, les banques vont enregistrer de lourdes pertes. Oui, c'est vrai ! Mais disons-le clairement : tant mieux si les banques qui ont spéculé sur la dette des États de la zone euro réalisent de lourdes pertes. Le prix de leurs actions baissera encore plus, ce sera le moment pour les États de les racheter (les nationaliser). Les actionnaires des banques, coresponsables de la crise, seront ainsi justement sanctionnés, et par le marché ! Les salariés victimes de la propagande qui les avait incités à acheter des actions seront, quant à eux, remboursés. Pour acheter ces actions, la Banque de France donnera les fonds à l'État, par des avances. C'est tout simple.

### Démanteler les marchés financiers

Il faut déclarer la guerre à la finance. Personne ne sera surpris si le gouvernement que nous appelons de nos vœux met en œuvre ce principe et ne se contente plus de simples volutes rhétoriques. Les nuisances de la finance déréglementée, depuis la fin des accords de Bretton Woods en 1971 qui ont mis un terme au régime des changes fixes, sont désormais suffisamment connues pour faire un bilan. Il est négatif sur tous les plans. Nous n'en sommes plus à l'époque des interrogations et tergiversations sur le rôle de la finance de marché. Ou des réflexions sur la simple, pour ne pas dire dérisoire, taxation des transactions financières, emplâtre sur une jambe de bois. Nous sommes au moment où il faut se débarrasser de cette finance. On peut y parvenir aisément, en démantelant les marchés financiers. Dans notre schéma, le contrôle des changes et des mouvements de capitaux a déjà été décidé, ce qui y contribue puissamment. Que faire de plus ?

Un système financier est nécessaire à toute société. S'il est correctement conçu et organisé, il doit permettre aux agents économiques structurellement en surplus d'épargne (les ménages) de prêter aux agents économiques en besoin structurel d'épargne (les entreprises, l'État, les services publics...), par l'intermédiation bancaire qui sélectionne et accompagne les projets jugés les plus solides ou les plus utiles. C'est leur intérêt mutuel lorsque la spéculation n'a pas chassé le prêt bancaire classique. Lorsque les taux sont bonifiés par l'État il est possible d'avoir une politique de long terme, contrairement aux marchés financiers uniquement tournés sur le court terme, au détriment de l'innovation, de la stabilité économique, de la croissance utile socialement et du plein-emploi. Le réseau étendu et incomparable des agences bancaires locales permet de connaître précisément les acteurs de terrain et de les suivre concrètement à toutes les étapes de leur financement, de prendre des risques raisonnables basés sur le long terme. Les marchés financiers, quant à eux, résumant les objets sélectionnés pour leur spéculation à quelques statistiques. Ils ne s'intéressent qu'à une rentabilité maximale de court terme, passant immédiatement à un

autre objet de spéculation n'importe où dans le monde dès que la rentabilité baisse, même temporairement, et quelle qu'en soit la raison. Ils agissent donc en dehors de toute analyse économique digne de ce nom. Le comportement des acteurs des marchés financiers est désormais bien analysé. Il est toujours extrêmement moutonnier, autoréalisateur, irrationnel, passant d'une euphorie excessive à la hausse à la panique collective irrépessible lors des tendances exponentielles à la baisse ayant toujours cours dans les inévitables crises financières que génère cette dérégulation.

Un système financier bien géré permet aussi de lisser les fluctuations inévitables des prix des matières premières et des intrants dans toute activité productive. Ces phénomènes peuvent en effet complètement désorganiser une comptabilité d'entreprise, par l'achat d'un prix standard sur un marché financier, où des acheteurs spécialisés, qui spéculent à la hausse ou à la baisse, prennent des risques de prix pour ceux qui veulent s'en débarrasser. Du moins ceci est la théorie, quelquefois la pratique. En réalité, ces « marchés dérivés » (c'est leur nom, où on dérive temporellement un risque de fluctuation de prix) sont totalement envahis par la spéculation massive des gigantesques institutions spécialisées que sont les « investisseurs institutionnels » (comme par exemple les fonds de pension qui spéculent avec les énormes masses agrégées des cotisations des salariés, des entreprises et des collectivités publiques des pays anglo-saxons). Les marchés financiers sont désormais tellement interconnectés, les produits spéculatifs sont d'une telle complexité, qu'ils rendent illisibles les risques particuliers. Ils disséminent le risque systémique d'effondrement général. Loin de lisser les risques de prix, ces marchés les multiplient et les amplifient. Là aussi, la dérégulation néolibérale fait fonctionner à l'inverse de leur utilité originelle les différentes institutions financières. Dans le fond, l'utilité sociale des marchés dérivés se résume à assurer les producteurs contre les risques de prix.

Il ne faut donc pas confondre système financier et marchés financiers. Le système financier doit avoir un simple rôle d'intermédiaire au service de l'intérêt général et ne pas se transformer en marché financier spéculatif n'agissant que pour les profits d'intérêts privés de très court terme. Or c'est bien ce qu'est devenu aujourd'hui le système financier sous l'effet de la révolution néolibérale. Largement déréglementé, il n'est plus qu'un vaste champ de manœuvres pour les spéculateurs. Les « réguler », objectif de toute façon inatteignable, ne suffit plus, ce serait totalement inadapté à la situation actuelle, il faut les démanteler.

### **Que sont les marchés financiers, et que peut signifier les démanteler ?**

On peut définir les marchés financiers d'abord par des titres et instruments financiers qui peuvent être achetés et vendus par les agents économiques. Les plus connus sont les obligations, les actions, les titres monétaires (dépôts à vue...), parts de fonds mutuels, devises, etc. Il existe également des instruments plus sophistiqués comme les produits dérivés, etc. Les marchés financiers sont aussi des lieux réels (les Bourses) ou virtuels (les réseaux électroniques) qui permettent d'échanger ces titres entre ceux qui veulent en acheter et ceux qui veulent en vendre. Ce sont ensuite des investisseurs institutionnels (comme les fonds de pension, les *Hedge Funds*, les fonds souverains, les compagnies d'assurances, les banques, les fonds mutuels, etc.), qui possèdent, achètent et vendent des quantités massives de titres. Les marchés financiers regroupent enfin des intermédiaires : agences de notation, courtiers, analystes financiers, gérants de portefeuille, etc. Il faut, en dernier lieu, ajouter les réglementations et les autorités de contrôle, par exemple en France, l'Autorité des marchés financiers (AMF).

### **Comment démanteler les marchés financiers ?**

Reprenons la liste ci-dessus, étudions les nuisances provoquées par chaque composant de ces marchés, et évaluons l'intérêt de leur élimination afin de redonner à l'activité économique réelle la primauté sur la finance. Parmi les titres et instruments financiers pouvant être achetés et vendus, prenons l'exemple de deux classes d'actifs : les obligations et les actions.

### La fermeture du marché obligataire

Dans le programme que propose le Parti de la démondialisation, il y aura toujours des émissions d'obligations d'État, mais elles seront « privées » dans le sens où elles ne seront pas négociables sur un marché. En effet, un pays sorti de l'euro pour rompre avec la mondialisation néolibérale, ne se financera plus sur le marché obligataire car il n'y aura plus ni marché primaire, ni marché secondaire. L'État continuera certes à émettre des obligations, mais elles ne pourront être souscrites que directement par les ménages, dans le cadre d'un plafond pour éviter la constitution de rentes par les plus fortunés ; par les banques et compagnies d'assurances, dans le cadre d'un quota obligatoire d'achats ou de leurs provisions et réserves ; et enfin par la banque centrale (la Banque de France). Il n'y aura plus non plus de marché secondaire (possibilité de revendre ces obligations sur un marché) car il sera définitivement fermé. Les obligations souscrites ne pourront être revendues, sauf exceptions, particulièrement pour les personnes physiques. Les entreprises ne pourront plus émettre d'obligations, elles devront revenir au financement classique par prêt bancaire. Il n'y aura donc plus de marché obligataire, qu'il concerne les titres publics ou les titres privés. Ce sera une étape très importante dans le démantèlement des marchés financiers.

Une série d'investisseurs institutionnels disparaîtront purement et simplement ou seront profondément transformés. En France, les fonds de pension seront progressivement démantelés, sans pénaliser leurs adhérents qui devront être justement indemnisés. Les *Hedge Funds* (fonds spéculatifs spécialisés dans les risques à haut rendement) seront frappés d'interdiction d'exercice en France.

On ajoutera l'interdiction du *trading* pour compte propre, etc.

**Fini le besoin de « rassurer » les marchés financiers en baissant les salaires, les retraites et la protection sociale en général, il n'y aura plus de marché financier obligataire en euros !**

Concernant les intermédiaires, les agences de notation seront interdites d'exercice en France. Les courtiers retourneront au statut de simples agents de change réglementés par le ministère des Finances, le montant de leurs commissions sera fixé par décret comme c'était le cas avant la révolution néolibérale.

Les réglementations et les autorités de contrôle seront considérablement renforcées :

- Refonte totale de la réglementation bancaire, assurantielle et financière.
- Les systèmes d'épargne faisant l'objet d'avantages fiscaux (les niches fiscales) seront quasiment tous démantelés et remplacés par un Livret E visant l'alimentation des fonds propres des petites et moyennes entreprises à l'échelle régionale.
- Saisie immédiate des fonds déposés dans des paradis fiscaux.
- Suppression de la titrisation.
- Renforcement des prérogatives et des moyens des autorités de contrôle.
- Annulation des normes comptables International *Financial Reporting Standards* (IFRS) pour revenir aux normes précédentes. Le règlement européen du 19 juillet 2002, qui a imposé aux entreprises faisant appel public à l'épargne de valoriser leur actif et leur passif au prix de marché et non au prix comptable, deviendra nul et non avenu.

Fini le besoin de « rassurer » les marchés financiers en baissant les salaires, les retraites et la protection sociale en général, il n'y aura plus de marché financier obligataire en euros ! Au revoir, les

---

agences de notation, il n'y aura plus rien à noter ! Bye-bye les traders et leurs bonus, il n'y aura plus rien à trader ! Adieu les CDS (*Credit Default Swaps*), ces produits financiers hyper sophistiqués qui servent à spéculer sur la faillite des États !

### **Organiser le dépérissement de la Bourse jusqu'à sa fermeture**

Évoquer le dépérissement de la Bourse, et même sa fermeture, pourrait surprendre et donner l'impression d'une inflation verbale ou rhétorique irresponsable. D'autant que le mythe boursier, bien que sévèrement écorné, reste encore tenace. Pourtant il ne reste plus rien aujourd'hui du postulat du financement des entreprises par la Bourse. Au lieu d'accroître leur capital, les sociétés cotées, en effet, se voient maintenant demander par ce marché de le réduire. Il faut bien mesurer la portée symbolique et pratique de cette nouvelle situation. Les actions émises pour participer au financement des entreprises sont désormais rachetées par ces mêmes entreprises, ce qui équivaut à un remboursement du capital émis à l'origine, comme s'il s'était agi d'obligations remboursables aux prêteurs. De plus, ces rachats s'effectuent à des prix nettement supérieurs au prix de leur émission. Cela entraîne pour les entreprises qui s'adonnent à cette pratique un effort financier beaucoup plus important que celui qui représente le remboursement du capital des emprunts.

La relation entre l'entreprise et ses actionnaires est donc inversée : ce ne sont plus les actionnaires qui financent l'entreprise, c'est l'entreprise qui finance ses actionnaires. Ces derniers sont des prédateurs qu'il faut empêcher de nuire. Une des racines les plus profondes de la crise du capitalisme contemporain se trouve dans le système boursier. Pour le bien lui-même des entreprises, en tant qu'elles peuvent être considérées comme des organisations productives fabriquant des biens et des services utiles, il faut organiser le dépérissement de la Bourse jusqu'à sa fermeture. Et libérer les entreprises de leurs actionnaires.

Alors que la Bourse était censée apporter de l'argent frais aux entreprises qui y sont cotées, on constate que le montant des émissions d'actions nouvelles est inférieur à la somme des dividendes et des rachats de leurs propres actions par les entreprises. Autrement dit, les actionnaires (fonds de pension, etc.) pressurent les entreprises. Ces actionnaires ne sont pas fidèles à l'entreprise. En effet les principaux actionnaires des entreprises sont désormais des investisseurs institutionnels anglo-saxons qui ne recherchent que la rentabilité maximale à court terme. Des actionnaires aussi volages ne peuvent avoir une vision correcte de l'activité réelle de l'entreprise qui d'ailleurs ne les intéresse pas.

La Bourse, normalement, en système capitaliste, est faite pour apporter des capitaux aux entreprises privées afin qu'elles développent leurs investissements productifs. Ces capitaux viennent de la vente des actions des entreprises qui s'inscrivent à la Bourse ou qui, déjà inscrites, augmentent leur capital par de nouvelles émissions d'actions. Ce schéma n'est plus qu'une fiction : la Bourse apporte de moins en moins de financements aux entreprises.

**La relation entre l'entreprise et ses actionnaires est donc inversée : ce ne sont plus les actionnaires qui financent l'entreprise, c'est l'entreprise qui finance ses actionnaires.**

Les rachats d'actions prennent une dimension considérable (source Banque de France). En 2012, les entreprises ont racheté pour 4 milliards d'euros de leurs propres actions, tandis que les émissions de nouvelles actions se sont élevées à 10,8 milliards, soit un montant net de 6,8 milliards seulement.

Parallèlement, l'ouverture du capital des entreprises aux investisseurs institutionnels, particulièrement anglo-saxons, a modifié la stratégie de ces entreprises pour leur faire adopter des

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

stratégies de recentrage sur leur cœur de métier. Pourquoi ? Parce que les « zinzins » (investisseurs institutionnels comme les fonds de pension, fonds mutuels, *hedge funds*...) exigent une rentabilité d'au moins 15% par an. Un tel niveau de rentabilité ne peut être obtenu dans des groupes diversifiés où, par définition, certaines activités, tout en étant stratégiques pour l'autonomie, la cohérence et la solidité de l'entreprise sur le long terme, et souvent de surcroît très rentables, le seront malgré tout moins que d'autres. Résultat : la rentabilité globale de l'entreprise n'est qu'une moyenne et incorpore des secteurs moins rentables que d'autres. Or les « zinzins » ne veulent que les secteurs dans lesquels la rentabilité est la meilleure. Les « zinzins » ne s'intéressent pas aux activités des entreprises dont ils sont actionnaires. Ils ne s'intéressent qu'à leur cours de Bourse et ne restent que peu de temps actionnaire des entreprises. Ils ne sont pas là pour apporter des capitaux productifs à l'entreprise, mais au contraire pour presser l'entreprise comme un citron. C'est ainsi que les fonds non-résidents possédaient 39% des actions des entreprises membres du CAC 40 en 2008, et 47% en 2013.

Il faut bien comprendre le côté artificiel et aberrant de la situation actuelle qui voit les marchés financiers pomper massivement de la valeur aux entreprises cotées au lieu de les financer. Rappelons que le financement des entreprises par le mécanisme boursier (plutôt que par l'emprunt bancaire) n'est absolument pas nécessaire pour leurs investissements. Les prêts bancaires et l'autofinancement sont nettement plus efficaces pour cet objet (mais moins efficace pour maximiser le taux de profit pour les actionnaires). Sans parler des scandales à répétition qui ont fait des marchés boursiers des espaces de fraude, de délits d'initiés et de corruption généralisés. On constate donc un prélèvement net des actionnaires sur les entreprises, au mépris de leur équilibre financier et de leur développement durable. L'influence des actionnaires boursiers s'est exercée dans le sens de la décapitalisation des entreprises.

**Les « zinzins » ne s'intéressent pas aux activités des entreprises dont ils sont actionnaires.**

De plus, la « dictature » de l'actionnariat impose aux entrepreneurs des orientations qui non seulement ont des conséquences sociales et environnementales dévastatrices, mais ne tiennent même pas compte de la pérennité de l'entreprise. Celle-ci est devenue une marchandise comme une autre, achetable puis jetable. Sans parler de l'utilité réelle des productions pour le pays d'implantation, souvent plus que contestable.

Les nouveaux moyens de pression acquis par les marchés financiers représentent mieux que jamais les intérêts des classes dominantes. Ils maximisent la valeur et la puissance tirée de leur patrimoine essentiellement financier. D'après David Rockefeller (*Newsweek*, février 1999), « quelque chose doit remplacer les gouvernements et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate ». Ce nouveau pouvoir s'exprime notamment aujourd'hui par la Bourse. Tout ce qui fait monter la Bourse sera considéré comme bon par les plus fortunés. Pour y parvenir, la méthode sera de faire pression sur les entreprises et d'exiger d'elles des rendements de 15, voire 20%. Comment y parvenir quand la croissance économique générale n'est que de 1, 2 ou 3% ? Les dirigeants d'entreprises, aidés par les États, vont alors utiliser divers moyens :

- Diminution de la masse salariale (essentiellement par les licenciements, la précarité et la pression sur les salaires) compensée par une obligation faite aux salariés restants de travailler toujours plus.
- Délocalisations dans des pays à bas coût du travail.

- Endettement de l'entreprise auprès des banques qui feront de juteux profits pour que l'entreprise rachète ses propres actions, permettant ainsi aux actionnaires d'encaisser de confortables dividendes et plus-values.
- Trucages des comptes pour tromper les actionnaires (Enron, etc.).
- Fusions, acquisitions, absorptions, non dans un but industriel ou commercial, mais pour favoriser une augmentation de la valeur des actions (pour convaincre les actionnaires d'une entreprise de vendre leurs actions à une autre entreprise qui veut les racheter, il faut nécessairement leur proposer un prix attractif !). En 2006 dans le monde, les fusions-acquisitions ont représenté 2 736 milliards d'euros, soit l'équivalent de 342 entreprises de la taille d'Air France qui auraient changé de main !

**Après la guerre, les pays occidentaux ont connu 30 années de quasi plein-emploi.**

Ces comportements sont nuisibles aux entreprises et à l'emploi :

- Personnel trop mobile, trop stressé et donc souvent démotivé.
- Stratégie à court terme aux dépens d'une stratégie de développement de longue durée.
- Fragilisation de l'entreprise à cause de l'endettement.
- Comme toutes ces vastes reconfigurations incessantes n'ont pour unique but que de faire grimper la rentabilité immédiate des actions, elles se traduisent toujours sans tarder par des plans « sociaux » antisociaux, à savoir la mise à l'écart d'une partie substantielle du personnel qui rejoignent la cohorte toujours grandissante des chômeurs.

Les actionnaires achètent le consentement et la motivation des dirigeants d'entreprises en leur votant des salaires scandaleusement élevés (ils ont été multipliés par 50 depuis 1970), en leur distribuant des stock-options et en leur offrant des parachutes en or, en cas de licenciement. Les plus gros « entrepreneurs » sont en fait désormais des actionnaires déguisés en dirigeants d'entreprises.

Après la guerre, les pays occidentaux ont connu 30 années de quasi plein-emploi. L'inflation était élevée, mais compensée par l'échelle mobile des salaires et des prix, et la Bourse ne jouait qu'un rôle mineur dans l'économie. Aux États-Unis, le 1% des personnes disposant des plus hauts revenus possédaient avant-guerre 17% des patrimoines. À la fin de la guerre, grâce aux politiques de répartition des richesses menées par Roosevelt, ils n'en possédaient plus que 8%. Dans les années 1970, grâce aux luttes sociales et à l'inflation, leur part est tombée à 2 ou 3%. Ronald Reagan et Margaret Thatcher mettaient alors en œuvre le néolibéralisme pour favoriser les classes dominantes. Résultat : la lutte contre l'inflation devenait l'objectif principal, et dans les années 1990, le 1% des personnes les plus riches des États-Unis possédaient à nouveau 17% des richesses. On retrouve le même phénomène dans tous les pays avec l'enrichissement des plus riches.

Le pouvoir politique doit donc reprendre la main sur la Bourse. Comme disait le général de Gaulle : « *La politique de la France ne se fait pas à la corbeille* » !

### **Propositions**

1.- La première chose à faire pour organiser le dépérissement de la Bourse sera de diminuer progressivement sa taille (la capitalisation boursière) par des nationalisations, création de coopératives et

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

mutuelles, retrait de la cotation. Avec la nationalisation des banques et des compagnies d'assurance, auxquelles il faudra ajouter celles des grands moyens de production, d'échange et de communication, la Bourse aura pris un coup fatal et ne sera plus que l'ombre d'elle-même. La diminution du nombre d'entreprises cotées en Bourse réduira à néant le rôle de cette dernière dans la spéculation et la déstabilisation de l'économie réelle.

**2.-** Il va de soi que pendant la période de dépérissement de la Bourse qui précèdera sa fermeture, les rachats d'actions seront interdits.

**3.-** Pour les entreprises qui resteront encore un certain temps à la Bourse, avant que cette dernière ne disparaisse définitivement, une certaine liquidité des titres, nécessaire à condition d'être très encadrée, sera assurée par le Pôle financier public qui servira d'intermédiaire et de structure de portage (voir plus loin).

**4.-** Une mesure très puissante à court terme sera la restauration de l'impôt de Bourse sur les transactions en actions.

**5.-** On peut aussi, par la loi, suspendre le versement des dividendes, les saisir, en augmenter le prélèvement fiscal ou les plafonner.

**6.-** Comme l'annonce de ces mesures et ces mesures elles-mêmes vont encourager les ventes d'actions, deux dispositions importantes devront être prises. D'une part, les banques nationalisées, de façon coordonnée par le Pôle financier public, achèteront une partie des actions des entreprises cotées selon des quotas (comme pour les titres d'État) et les logeront dans un fonds public sous la forme, dans un premier temps, de prêts de titres. D'autre part, ce mouvement de vente des actions et l'annonce de ce dispositif provoquera la chute de leur prix. C'est excellent, c'est le moment d'acheter lorsque les actions baissent !

**7.-** Mais là encore, les petits porteurs individuels ne devront pas être pénalisés lors des procédures de nationalisation. Les malheureux salariés qui se sont fait abuser, par exemple en achetant des actions lors des privatisations, ceux qui ont cédé aux mirages de l'épargne salariale, etc., devront être remboursés au prix d'achat, plus un intérêt équivalent à celui du Livret A. Rappelons qu'il ne faut jamais acheter d'actions !

**8.-** Les lieux réels (Bourses) ou virtuels (réseaux électroniques) où s'échangent ces titres devront être également frappés. En attendant leur dépérissement, les Bourses doivent devenir des établissements publics, un terme sera mis à leur statut privé. Les systèmes informatiques boursiers, tant qu'ils existent, seront rétrocédés à un établissement public.

**9.-** Les opérations de gré à gré et de hors bilan nécessiteront des autorisations préalables.

**10.-** Pour les entreprises cotées en Bourse, en attendant sa fermeture, le droit de vote ne sera accordé qu'aux actionnaires qui s'engagent à rester plusieurs années dans le capital.

**11.-** Une autorisation préalable donnée par les pouvoirs publics sera nécessaire pour toute opération de fusion ou acquisition. Il en sera de même pour toute opération de *LBO*, qui devra être particulièrement encadrée. *LBO*, pour *leverage buy-out*, l'achat d'entreprise par effet de levier. Là aussi ce mécanisme est détourné de son usage théorique, et dans la plupart des cas, des banques prêtent de l'argent à un spéculateur pour qu'il achète les actions d'une entreprise qu'il va ensuite « dégraisser » et revendre par appartements en licenciant le personnel. C'est exactement le contraire d'un investissement, même si la langue de bois maintient ce terme dans ce cas absurde. De l'argent est créé afin de détruire la valeur d'une entreprise. Cette opération précise sera bien évidemment formellement interdite.

12.- Augmentation de l'impôt sur la plus-value (revente d'une action avec un bénéfice) et sur le dividende lié au temps de détention des actions, de telle sorte qu'un spéculateur qui revend aujourd'hui les actions achetées hier pourra voir annulée sa plus-value.

13.- Interdiction aux actionnaires non-résidents (fonds de pension, etc.) de détenir plus de 20% du capital d'une entreprise française dans un premier temps, pour aller à 5%. Il faudra donc exfiltrer les fonds de pension (les « zinzins » en général) du capital des entreprises, en lien avec leur nationalisation.

14.- En attendant le dépérissement des Bourses, la cotation en continu sera supprimée, on reviendra au *fixing* quotidien.

### Conclusion

Avec l'organisation du dépérissement de la Bourse, la question essentielle ne sera donc plus le degré de mobilité et de liquidité des capitaux, mais de savoir si les économies nationales ont besoin de capitaux, de combien, de quelle nature précise, dans quelles conditions et pour quoi faire. Cette question relève de la souveraineté nationale, et non de la « *régulation* » internationale par les marchés financiers. Fermer la Bourse, à terme, par un acte direct de l'autorité publique après avoir organisé progressivement la sortie des entreprises cotées du marché des actions, constitue un acte transgressif majeur. Plus encore, ce sera changer de régime et non simplement de système.

Dès le moment où les entreprises cesseront d'être les otages de la Bourse, une relation plus logique et plus saine s'instaurera entre elles et leurs principaux actionnaires. La pression obsédante de la maximisation de la valorisation boursière disparaîtra et la tentation d'embellir les perspectives ou les comptes financiers reculera. La base préalable au retour de la confiance sera établie. Le rapport de force syndical et autre, entre capital et travail, ne penchera plus systématiquement du côté du capital. On sait comment lutter contre un patron, mais comment lutter efficacement contre un actionnaire qui change d'identité tous les 8 mois et qui ne réside même pas sur le territoire de la lutte ?

Il faut donc impulser la délibération publique sur la perspective d'une clôture des Bourses sous leur forme actuelle si nocive. Plusieurs facteurs convergeraient pour renforcer la cohésion économique nationale et la stabilité des entreprises. La liberté du commerce intérieur sera garantie dans le cadre de règles de concurrence exigeantes intégrant des normes sociales et environnementales avancées. La protection extérieure sera acquise par la mise en œuvre de mesures protectionnistes permettant d'équilibrer la balance des paiements. La stabilité monétaire sera durable, grâce à la reprise en mains de la Banque de France par les pouvoirs publics, la sortie de l'euro, le démantèlement des marchés financiers. Ce contexte permettra aux entreprises de réaliser leurs investissements dans des conditions de sécurité accrues. Les solutions préconisées par le Parti de la démondialisation auront pour résultat de faire jouer les calculs des entrepreneurs dans le sens de l'intérêt général.

**Il faut donc impulser la délibération publique sur la perspective d'une clôture des Bourses sous leur forme actuelle si nocive.**

Plus globalement, la définition habituelle donnée de l'actionnaire comme apporteur de capitaux soulève depuis l'origine la question de savoir pourquoi les droits de l'actionnaire priment sur ceux des salariés, apporteurs de travail, et des créanciers, apporteurs de crédit. L'entreprise doit être conçue comme une organisation productive, un moyen normal de pourvoir aux besoins des populations. L'État pourra soutenir les projets d'expansion des entrepreneurs, et symétriquement, l'État fixera les cadres commerciaux et monétaires de ces projets à l'échelle nationale et internationale, comme il fixe les règles

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

internes du droit des sociétés et de la répression pénale des infractions ou des crimes économiques. L'État sera alors dépositaire et agent d'un intérêt dépassant les calculs d'entreprises.

### Créer un Pôle financier public

La somme des transformations à opérer pour sortir de l'Union européenne et de l'euro, se débrancher des marchés financiers en démondialisant, gérer l'annulation et la restructuration de la dette publique, remplacer le libre-échange par un protectionnisme coopératif ne visant que l'équilibre de la balance des paiements, nationaliser les grands groupes stratégiques dont toutes les banques et sociétés d'assurances, dans le but de supprimer le chômage et la précarité, de relancer l'activité économique, la Sécurité sociale et les services publics, nécessite une coordination efficace des multiples acteurs concernés. Ils seront tous rassemblés au sein d'un Pôle financier public (PFP) dont le secrétariat sera assuré par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances. L'un des éléments majeurs de ce dispositif sera la gestion du Livret E permettant le financement des fonds propres des entreprises à l'échelle régionale, particulièrement des TPE et PME, en dehors de la Bourse.

### Missions du Pôle financier public

Les missions du Pôle seront les suivantes :

- Coordination de la stratégie de démantèlement des marchés financiers et du dépérissement de la Bourse et gestion du Fonds de participation dans les entreprises cotées.
- Coordination de l'achat d'actions en Bourse, pour le compte de l'État, dans le cadre de l'organisation du dépérissement de la Bourse. Les différentes composantes du Pôle financier public détiendront alors des blocs d'actions des entreprises cotées françaises, afin de piloter correctement la période de transition entre la situation actuelle et la disparition progressive de la cotation des grandes entreprises sur le marché boursier international, sans désorganiser l'économie. Tout ou partie de ces actions pourront être logées dans le Fonds de gestion des participations dans les entreprises cotées, piloté par le Pôle. Ce dernier servira ainsi de structure de portage et de reconstitution du cœur financier des grandes entreprises françaises.
- Émissions d'emprunts obligataires destinés aux résidents français d'un montant de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an. Les obligations pourront être achetées par les particuliers. Elles seront également achetées par certaines des composantes du Pôle financier public. Ces émissions obligataires viendront en complément des achats des banques et compagnies d'assurance des émissions obligataires de l'État (les emprunts « forcés », déjà existants, mais élargis et renforcés). Elles serviront aux investissements dans les infrastructures publiques : établissements d'enseignement, crèches, hôpitaux, chemins de fer...
- Gestion de la mutation écologique du mode de production.
- Gestion des relocalisations.
- Coordination du financement de l'aménagement du territoire, du développement des infrastructures, de la politique de la ville. Ce sera le cas, par exemple, du financement du transport ferroviaire (non seulement le TGV, mais également les autres liaisons voyageurs comme les trains Corail et les transports régionaux, le maillage fin du territoire national par les lignes secondaires devant être de nouveau développé, le ferroutage).
- Financement des collectivités locales avec le retour des crédits bonifiés et du monopole sur les prêts aux collectivités locales par la Caisse d'aménagement et d'équipement des collectivités locales réactivée (CAECL). Elle sera réintégrée à la CDC.

---

- Coordination du financement des entreprises et des PME en particulier, par le crédit et en capital, notamment au moyen du Livret E (voir plus bas). Les modalités pratiques de l'encadrement et de la sélectivité du crédit seront déterminées à cet échelon.

- Coordination du financement du logement social. La Caisse d'épargne et La Poste retrouveront le monopole du placement du Livret A, la CDC celui de sa gestion centralisée.

- Coordination du financement de la coopération internationale et du développement dans les DROM-COM (départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer). Le Pôle disposera d'antennes dans ces territoires.

- Coordination du financement de l'économie sociale et solidaire.

### Rappels sur le Livret A

Il ne faudrait pas que la critique – justifiée – des fonds de pension et de l'épargne salariale conduise à rejeter par principe toute forme d'épargne. Pour financer les infrastructures (routes, ponts, écoles, logements, activité industrielle ou agricole...) il faut de l'épargne. Il est cependant nécessaire de profondément renouveler la conception actuelle de l'épargne.

L'épargne, en France, est devenue une sorte de mille-feuilles où se sont empilées sans beaucoup de cohérence de nombreuses couches successives. De surcroît, l'épargne est systématiquement associée à la fiscalité puisque, pour l'encourager, des exonérations et déductions fiscales colossales sont consenties, elles non plus sans beaucoup de cohérence, rendant l'ensemble totalement illisible, sauf pour les plus fortunés qui sont souvent les seuls à s'y retrouver et en profiter. Le moment est donc venu de tout mettre à plat et de tout reconstruire. La plupart des systèmes d'épargne, qui ne servent que l'intérêt de catégories privilégiées, doivent être éliminés. Cette reconstruction d'ensemble doit s'inspirer de l'exemple du Livret A dont il convient de faire l'éloge. Quel produit financier peut se vanter de frôler les deux siècles d'existence sans avoir pris une ride ?

Ce sont 60 millions de personnes qui détiennent ce produit délivré par les Caisses d'épargne et par La Poste (depuis 1881), et désormais, hélas, par les banques, pour un total de 259 milliards d'euros en 2016. Un placement doublement populaire : parce qu'il est universel et que la moitié des détenteurs déposent de petites sommes ; et qu'un quart d'entre eux ne possèdent aucun autre produit d'épargne. Le livret A est aussi social : La Poste - notamment - le mettait à la portée de tous. Au XIXe siècle, elle l'a rendu accessible aux campagnes. Elle l'a ensuite proposé aux habitants des banlieues frappées par la désindustrialisation. Le livret A est une curiosité française : son taux est réglementé, c'est-à-dire, décidé par les pouvoirs publics. Or, tous les autres taux suivent l'évolution des marchés.

Le Livret A présente le grand avantage d'être tout à la fois défiscalisé (les intérêts ne sont pas à déclarer sur le revenu), d'avoir une garantie de l'État sur l'épargne versée, un taux d'intérêt qui dépend des pouvoirs publics et qui n'est donc pas sujet aux humeurs des marchés financiers. Et, pour finir, le Livret A participe à l'intérêt général puisque l'épargne versée sert au financement du logement social. Ce sont tous ces avantages, et bien d'autres encore, que l'on retrouvera dans le Livret E.

### Le Livret E

Un Livret E (comme Emploi ou Entreprise) sera créé, se substituant à la plupart des autres dispositifs d'épargne. Il sera conçu comme le Livret A. Le but de ce Livret E sera double : offrir à l'épargne populaire la possibilité d'investir dans les entreprises de toutes tailles, sans risque, mais aussi sans rendements exagérés (en pouvant choisir les entreprises de son territoire). Ce sera aussi la possibilité d'offrir, particulièrement aux TPE et PME, des sources de financement permettant leur développement. Ce Livret E aura la garantie de l'État sur le capital et des intérêts fixes administrés, légèrement supérieurs à ceux du

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

Livret A, et systématiquement supérieurs au taux de l'inflation. Les titres ne seront pas cotés en Bourse, sauf dans certains cas pour les entreprises cotées pendant la phase de dépérissement de la Bourse. Les transactions s'effectueront de gré à gré par l'intermédiaire du Pôle financier public. La gestion sera territorialisée à l'échelle du département, avec la participation active des Conseils départementaux.

Le Livret E peut devenir un modèle de financement alternatif de l'économie, s'opposant et se substituant aux marchés financiers spéculatifs, complémentaire au crédit bancaire. Hier le Livret A a financé les infrastructures publiques d'intérêt général comme les écoles ou les canaux, aujourd'hui il finance le logement social. Demain des systèmes financiers identiques au Livret A, comme le Livret E, pourront réorienter le financement de l'économie. Le Livret E correspond à une socialisation, une mutualisation d'une partie de l'investissement productif.

Le dépérissement progressif de la Bourse, puis sa fermeture, nécessitent de répondre à la question de savoir que faire de l'argent qui venait auparavant se placer en Bourse. Le Livret E permet de reconvertir une partie significative de l'épargne placée en Bourse, dans des fonds consacrés aux sociétés non cotées.

Avec la sortie progressive des entreprises de la cotation boursière, l'univers des entreprises privées, actuellement divisé entre sociétés cotées et sociétés non cotées, tendra à s'homogénéiser.

### Comment ça marche ?

Tout citoyen pourra verser une somme sur son Livret E en se rendant dans un établissement bancaire faisant nécessairement partie du Pôle financier public. L'argent reçu par la banque sera ensuite collecté par la CDC qui achètera avec, immédiatement, des obligations d'État, le temps que les investissements dans les entreprises deviennent effectifs. Parallèlement, dans chaque département, la CDC coordonnera le Comité départemental du Pôle financier public, formé à l'image du Pôle national. C'est le Pôle national qui centralise les demandes d'investissements en capital venant des entreprises comme les demandes de crédits, via les Comités départementaux du Pôle ou ses différentes composantes. Les dossiers sont instruits par le Comité départemental du Pôle, les décisions d'investissements pour utiliser l'épargne collectée par le Livret E seront prises dans trois groupes à l'échelon départemental. Cet échelon, en effet, est le plus pertinent car il est celui de la proximité. L'échelon régional est beaucoup trop éloigné, il est trop vaste et anonyme pour faire ce travail de haute précision.

**Le premier groupe** est le Groupe social et environnemental. Il faut en effet, avant toute chose, intégrer les aspects sociaux et environnementaux ainsi que le développement du territoire, en assurant un maillage et une répartition équitable et cohérente de l'activité économique sur tout le territoire national. Sur le plan social, l'entreprise demandant un apport en capital devra être exemplaire et se mettre en conformité, si ce n'est pas encore le cas, avec la législation sociale. Les syndicats et l'Inspection du travail, renforcés, seront consultés. Un des critères à retenir pour débloquer les investissements sera le nombre d'emplois créés ou maintenus et leur qualité. Sur le plan environnemental, les productions actuelles comme celles qui pourraient résulter des nouveaux investissements, devront être irréprochables. En cas de doutes, des analyses pourront être faites.

**Le deuxième groupe**, le Groupe technique, sera composé de représentants des composantes du Pôle qualifiés dans le domaine technique. Son objet sera de porter un avis technique (industriel, marketing, marché...) sur les projets devant être financés.

**Le troisième groupe**, le Groupe de financement, sera composé des financiers du Pôle et décidera des investissements. Pour le suivi des investissements, le Pôle disposera d'un représentant au conseil d'administration de l'entreprise dans lequel l'investissement a eu lieu. Pour terminer, le Comité départemental sollicitera les fonds auprès de la CDC qui les versera à une société locale de capital-risque agréée qui placera les fonds dans l'entreprise.

Le dépérissement de la Bourse et la fin de la cotation publique rendront non liquides, c'est-à-dire difficiles à revendre, faute d'une demande régulière, les titres auparavant cotés, notamment ceux détenus par les personnes physiques. Il est donc nécessaire de conserver un marché public des actions ouvert aux personnes physiques désireuses de placer leur épargne en titres de sociétés aussi aisément cessibles que les actions aujourd'hui cotées en Bourse. C'est la vocation du Livret E. Un Fonds de régulation garantira la liquidité du Livret E. Tous les épargnants, comme pour le Livret A, où il suffit de se présenter au guichet pour retirer son épargne, pourront faire de même avec le Livret E, et à un prix garanti. Pour gérer ce système, le Fonds de régulation contiendra la proportion de 40% d'obligations d'État, pour assurer la liquidité, lisser les pertes inévitables sur certains investissements, et payer les frais de gestion globaux. Autrement dit, 60% des sommes collectées par le Livret E seront investies en actions d'entreprises.

### Les avantages pour les épargnants

- Une épargne dans un cadre sûr et utile sur le plan environnemental, social et économique.
- Participer au développement économique local, car s'ils le demandent, les épargnants pourront affecter leur épargne dans des PME et TPE du territoire qu'ils choisissent, dans le cadre général de la nation.
- Une garantie sur le capital.
- Un rendement légèrement supérieur à celui du Livret A et supérieur au taux d'inflation.

La garantie de l'épargne mérite un commentaire particulier, car c'est bien l'un des avantages du Livret E que de proposer la sécurité totale pour des placements à risque. La garantie de l'épargne est une formule ancienne et fréquente. En juin 1999, une loi sur « *l'épargne et la sécurité financière* » a été adoptée. Elle a créé un fonds unique de garantie des dépôts bancaires et un dispositif complet destiné à protéger les droits des assurés en cas de défaillance d'une entreprise d'assurance. Par ailleurs, les obligations d'État sont garanties par l'État, la SOFARIS (aujourd'hui OSEO) garantit des prêts aux PME, les banques vendent des fonds garantis... Pourquoi ne pas garantir les actions, et particulièrement celles dans les PME qui sont les plus risquées ? C'est précisément ce que permet le Livret E. Ce système peut alors servir, en toute sécurité, au financement des PME (en capital) et à l'achat d'actions d'entreprises de plus grande taille, dans le cadre du dépérissement de la Bourse.

### Les avantages du Livret E pour les entreprises

- Permettre aux entreprises désireuses d'accroître leur capital de trouver des organismes financiers prêts à suivre leurs demandes, et à les accompagner, sans remettre en cause l'indépendance du chef d'entreprise. Les actions achetées grâce au Livret E n'auront pas le droit de vote.
- Élargir le marché privé où s'échangent les participations au capital des sociétés non cotées, et le rendre ainsi plus liquide. Ce marché est géré par le Pôle financier public.
- Faciliter le remplacement nécessaire des actionnaires qui étaient là au moment de la fondation de l'entreprise, souvent le noyau familial du créateur ou les associés du créateur, par des actionnaires dont la mission statutaire est de s'inscrire au capital des sociétés (les sociétés de capital-risque agréées par le Pôle).
- Permettre d'introduire une forme d'évaluation des sociétés sur des critères autres que la psychologie fluctuante des opérateurs de la Bourse.
- Offrir l'accès à des capitaux à des entreprises petites et moyennes qui répugnent aujourd'hui, non sans motifs, à sauter le pas de l'entrée en Bourse.

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

- Choisir entre le financement par l'emprunt et le recours aux fonds propres, sans risquer de perturber l'équilibre obtenu au sein du capital de contrôle proprement dit.
- Bénéficier d'un capital que les capital-risqueurs ne veulent pas investir à cause d'un rendement insuffisant.
- Investir « sous le marché » si le projet le justifie. Investir sous le marché signifie investir dans un projet dont la rentabilité est inférieure à la rentabilité moyenne du marché.
- Assurer la continuité dans la chaîne du financement des projets des entreprises, grâce à la complémentarité du soutien à l'innovation, du financement des investissements et du cycle d'exploitation en partenariat avec les banques pour le crédit, et le Livret E pour les fonds propres.
- Intervenir dans des investissements d'avenir, dans les phases les plus risquées, en amont, ne pouvant pas être couvertes par les financements privés ou nécessitant un partage du risque avec d'autres financeurs : investissements immatériels liés aux travaux de recherche-développement, adaptation ou conception de produits, procédés et services nouveaux, ruptures technologiques, innovations stratégiques, techniques de commercialisation, nouveaux usages...
- Apporter aux innovateurs et aux entrepreneurs des services d'ingénierie et d'accompagnement, dans le cadre d'une approche globale et personnalisée.
- Aider à l'innovation, sous la forme de subventions et d'avances à taux 0, remboursables partiellement selon la réussite du programme sur le plan technique et commercial.
- Aider à la création d'entreprises de technologie innovante.

### Le Livret E s'inscrit dans la dynamique des territoires

Le Livret E procédera à une inversion de logique pour le financement des entreprises. Alors que tout le système financier et les mesures publiques ne s'adressent aujourd'hui qu'à l'entreprise perçue individuellement, le Livret E agira de manière cohérente au sein d'un territoire. Dans les financements, il sera tenu compte de la nécessité de favoriser les regroupements, les dynamiques et les organisations de réseaux d'entreprises. L'expérience le montre avec suffisamment de clarté : l'entreprise en réseau est plus efficace que l'entreprise isolée. Ce positionnement stratégique du Livret E constituera ainsi une autre originalité du dispositif.

Les entreprises, en effet, n'évoluent pas en autarcie, isolées de l'extérieur. Que ce soit dans les grandes agglomérations ou dans les villes de province, leur efficacité résulte autant du tissu industriel dans lequel elles sont ancrées, que de leurs propres capacités, habitudes, aptitudes, pratiques et cultures. Les raisons en sont parfois évidentes. Une entreprise qui se trouve à proximité de ses sous-traitants et clients, des ports, aéroports et liaisons ferroviaires, fait évidemment des économies de transport. De plus, si elle dispose sur place d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, à laquelle on offre des possibilités de formation continue, elle sera bien armée pour adopter et appliquer des techniques nouvelles.

### Renforcer le tissu industriel local

La qualité du tissu industriel local est vitale pour les petites entreprises qui, du fait de leur taille, ne peuvent intégrer toutes les phases de production, ni tous les services qu'elles doivent maîtriser. Si elles veulent se spécialiser et gagner ainsi en efficacité par la qualité et le coût, elles sont tributaires de fournisseurs extérieurs, de concepteurs de produits et de prestataires de services.

La proximité physique améliore la qualité des rapports entre différentes entreprises et entre travailleurs qualifiés. Lorsque les connaissances et l'expérience sont difficiles à codifier, à stocker et à transmettre, et que des experts aux spécialisations complémentaires doivent décider ensemble d'acquérir

ou d'adopter des techniques ou des machines, entreprises et sous-traitants doivent être physiquement proches les uns des autres. Cela est également vrai lorsqu'il s'agit d'établir et d'entretenir des relations professionnelles confiantes. Le sentiment de faire partie d'un même ensemble géographique est à l'origine de conventions, de normes et d'habitudes partagées qui permettent aux entreprises de coopérer. Sans confiance, les transactions sont onéreuses, les avocats prospèrent, la rédaction des contrats est longue et difficile, la répartition des tâches entre firmes est limitée par la crainte qu'une des parties ne freine les autres. Résultat : la spécialisation et la souplesse nécessaires sont difficiles à établir. La réussite industrielle de beaucoup de régions italiennes ou allemandes, mais aussi françaises (le tout bien sûr avant la mondialisation néolibérale qui détruit rapidement tous ces atouts immatériels stratégiques), a toujours reposé sur ce maillage complexe créant une sorte de savoir-faire collectif local.

Les rapports interentreprises se nouent donc souvent dans la même ville ou le même territoire. Une fois qu'une communauté industrielle s'est formée à un certain endroit, l'environnement local devient un facteur décisif de l'avantage concurrentiel, et de l'efficacité tout court. C'est pourquoi les mesures visant à promouvoir l'efficacité des entreprises doivent de plus en plus intégrer les caractéristiques du tissu productif local. Telle est la vocation du Livret E.

Jusqu'ici, cela a rarement été le cas. Les mesures prises au niveau national ont été presque exclusivement axées sur les entreprises considérées individuellement, comme si elles étaient des entités isolées. Elles sous-estiment le fait que les liens qui unissent les différentes firmes par la spécialisation et la proximité vont souvent jusqu'à faire dépendre le sort d'une entreprise donnée de celui des autres unités productives ainsi que des externalités locales. Quant aux dispositifs en vigueur sur le plan local, ils visent le plus souvent à attirer des investissements exogènes.

**Les rapports interentreprises se nouent donc souvent dans la même ville ou le même territoire.**

Mais comme peu d'usines sont « nomades » (c'est-à-dire sans contraintes importantes de localisation), les villes et les Régions se livrent à une surenchère qui, bien souvent, ne se solde que par un gaspillage de ressources, des dépenses fiscales, une manière d'augmenter le taux de profit d'entreprises qui n'en avaient pas besoin, sans aucun gain en retour pour la collectivité. La logique territoriale, essentielle en pratique, ne doit pour cela pas reposer sur les principes concurrentiels, reposant sur la trop fameuse « attractivité » du territoire, qui ne fait que participer à une très contreproductive course au moins disant fiscal, social et environnemental. Mais à l'inverse, le renforcement des économies locales doit miser sur l'efficacité accrue du territoire lui-même, afin d'augmenter les atouts des entreprises locales, et non attirer des entreprises (ou des spéculateurs) extérieures, sauf exception bien sûr.

### **Lever la tête du guidon**

Les responsables des PME-PMI ignorent souvent les possibilités de coopération interentreprises, même lorsque des économies d'échelle très concrètes permettraient d'améliorer l'efficacité de chaque entreprise, voire de tout un territoire. Dans ces conditions, les pouvoirs publics peuvent proposer un cadre qui atténue la méfiance réciproque des partenaires potentiels, par exemple en accordant des subventions qui incitent les entreprises à se constituer en réseaux ou en lançant des campagnes commerciales. Pour assurer la transparence de l'information, le règlement des litiges entre entreprises et la continuité de fonctionnement du réseau, il faut un intermédiaire ou un agent catalyseur extérieur. Différentes personnes ou institutions peuvent jouer ce rôle, selon la situation locale et les organismes en place. Les conseillers des associations professionnelles, les composantes du Pôle financier public, les comptables et les consultants privés sont aujourd'hui les plus en phase avec l'orientation axée sur le marché de ces réseaux.

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

Pour conclure sur le Livret E, on doit signaler qu'il jouera un rôle d'actionnaire de référence dans la plupart des entreprises qui étaient cotées en Bourse avant sa fermeture, et une fois qu'elles seront sorties de la cote. Les sommes collectées par le Livret E, et investies dans les TPE, PME, PMI, par l'intermédiaire des sociétés de capital-risque qu'il alimente, seront un actionnaire de long terme de ces entreprises, dégagé de la tentation du pouvoir dans l'entreprise. En outre, les logiques de territoires dans lesquelles il s'inscrit, et la démarche partenariale qu'il suit, lui donnera - plus qu'à tout autre organisme financier - une connaissance fine de la réalité industrielle locale. Les rapprochements, autour de projets communs, n'en seront que facilités.

Plus généralement, une fois la séparation opérée entre les actions détenues dans le seul souci du rendement financier (la Bourse) et celles à but productif, plus rien ne pourra être comme avant. La stratégie et la gestion des entreprises auront cessé d'être polluées par le mécanisme de la cotation de l'ensemble du capital, la prédation aura pris fin, les coûts exorbitants de fonctionnement du marché seront ramenés à des proportions minimales. Car il est exclu que le nouveau marché public des actions non cotées connaisse la frénésie de l'ancien.

### Conclusion générale du chapitre deux

Le renforcement significatif de tous les services publics, le plein-emploi, le développement de toutes les branches de la Sécurité sociale, les investissements publics stratégiques dans les infrastructures, la recherche, le progrès social et environnemental, le développement local et l'aménagement du territoire, redeviennent des objectifs tout à fait à la portée des moyens d'une activité économique nationale (privée et publique) jamais aussi élevée que maintenant. Cette activité serait d'ailleurs fortement stimulée par la sortie du marasme économique néolibéral, surtout dans son épicerie qu'est la zone euro et « l'Union » européenne en général. Elle rendrait enfin possible la diminution de son empreinte écologique

Il suffit pour tout cela de supprimer à la racine le gigantesque détournement actuel de la richesse nationale par une poignée d'ultra-riches, par le biais de la dette publique, de « l'optimisation » fiscale et de l'évasion fiscale, de la dérégulation financière, monétaire, bancaire et commerciale. Pour cela, l'annulation de la dette publique, presque intégralement illégitime, la sortie de l'euro et des règles économiques néolibérales européennes en restaurant la souveraineté nationale sur la politique monétaire et budgétaire, le changement de statut de la Banque de France, la monétisation de la dette publique, la nationalisation du secteur bancaire et assurantiel, l'encadrement et la sélectivité du crédit, le contrôle des changes et des mouvements de capitaux, la relocalisation de l'industrie couplée à un protectionnisme non agressif visant à l'équilibre de la balance des paiements, sont indispensables. Cela fait système, chaque mesure ayant besoin de l'autre et se renforçant mutuellement. C'est tout à fait réalisable. Nous avons déjà collectivement pratiqué toutes ces mesures dans notre histoire encore récente au moment de la Libération. Elles sont relativement « simples » à mettre en place et à coordonner par un État redevenu souverain. Il serait donc de nouveau sous la pression démocratique du Parlement qui retrouverait son sens, et des luttes sociales qui auraient de nouveau des débouchés concrets en perspective.

La clé réside tout simplement dans un déblocage idéologique. Il faut arrêter de sacraliser sans aucune raison, la si mal nommée « Union » européenne. Car elle oblige, dans les faits, à la désunion européenne. Elle supprime tous les processus démocratiques par le biais de ce qui est le cœur intouchable du système : les traités européens. Elle détourne des sommes énormes issues du fruit du travail des peuples européens au profit exclusif des classes dominantes européennes et américaines. Elle provoque une « crise » économique perpétuelle et contraint au démontage systématique de tout le progrès social durement acquis dans les décennies d'après-guerre. Depuis que « l'Union » européenne a remplacé les processus démocratiques nationaux, la paix est loin d'être garantie sur le continent. Finalement, c'est pourtant le seul argument des européistes croyants. Ce que l'on constate en pratique, c'est la montée structurelle de l'abstention (pourquoi voter si les enjeux principaux sont figés dans des traités internationaux inatteignables ?), la réapparition de l'extrême droite (puisque la gauche en son entier

refuse de proposer la sortie de l'ordre néolibéral européen, et que le chômage de masse structurel issu du néolibéralisme avive les tensions « communautaires »), et de vives et inquiétantes tensions internationales (comme entre l'Allemagne et la Grèce).

Si on arrête de la regarder à travers le miroir totalement déformant de l'idéologie dominante, on est bien obligé de constater pragmatiquement que ce qui est improprement qualifié « d'union » n'est que l'imposition de la concurrence et de la dérégulation sauvage du commerce, des banques et de la finance. Et tout cela par l'illégitime accumulation de traités néolibéraux rejetée par référendum en 2005 par la nation et pourtant imposée par l'intégralité de la classe politique par la suite. Les institutions qui la composent sont en totale opposition avec tous les principes de base de la démocratie. Ils ne sont là, par statut, que pour appliquer les traités néolibéraux. Voilà ce que refusent de supprimer toutes les directions politiques et syndicales actuelles. Seul le Parti de la démondialisation propose de sortir de l'aveuglement idéologique, et expose publiquement un programme détaillé déroulant méthodiquement la manière dont il faut sortir de l'ordre néolibéral mondial et européen. C'est le seul moyen de reprendre le fil du progrès social et démocratique et de faire autre chose de l'écologie que des slogans creux et vides de contenu significatif.

Mais il ne s'agit pas pour autant de « construire le socialisme dans un seul pays ». Cette rupture nécessaire avec l'ordre néolibéral mondial et européen doit s'inscrire, si elle veut réussir sur le long terme, dans une perspective internationaliste. Autrement dit s'inscrire dans des actions concrètes de coopération internationale avec les autres pays qui résistent partiellement à la mondialisation néolibérale protégée pour l'essentiel par les traités européens, l'OTAN, le FMI et l'OMC. Et bien sûr la superpuissance géostratégique états-unienne devenue sans rivale. C'est la dernière dimension principale de tout projet sérieux de démondialisation à examiner.

### III.- RELANCE D'UN PÔLE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE PROGRESSISTE CAPABLE DE FAIRE FACE AU SYSTÈME NÉOLIBÉRAL MONDIAL

Le contrôle politique et démocratique de l'économie nationale, afin de la rediriger vers l'intérêt général, ne signifie pas pour autant l'autarcie, l'absence de relations efficaces avec les pays voisins en Europe et dans le monde, le renoncement à une coopération internationale ambitieuse avec les autres pays luttant contre la mondialisation néolibérale et la domination états-unienne. Rien d'ailleurs ne serait réellement faisable et durable sans tout cela. L'objectif de la démondialisation intérieure doit donc se coupler avec une politique internationale efficace pour ce qui est des relations commerciales classiques et toutes les relations internationales diverses qu'un pays de la taille de la France se doit d'avoir (échanges universitaires, culturels, scientifiques, touristiques, commerciaux, etc.). Il doit aussi porter un programme ambitieux de démondialisation à l'échelle du globe, par la constitution d'un pôle de coopération internationale progressiste, visant au renforcement de rapports privilégiés avec les pays qui résistent déjà et qui résisteront bientôt à l'ordre néolibéral mondial.

#### A.- Un protectionnisme coopératif afin de développer des relations économiques internationales apaisées

##### 1.- « LIBRE »-ECHANGE CONTRE « PROTECTIONNISME », UN DEBAT NEOLIBERAL PIEGE

Pour ce qui est des relations commerciales classiques, elles doivent être compatibles avec les nouveaux objectifs que se sera donné un gouvernement de rupture avec le néolibéralisme. Le principe dissolvant, toxique et facteur de tensions internationales qu'est le libre-échange doit être intégralement abandonné. Une confusion très classique est encore trop souvent faite à ce sujet. Renoncer au libre-

échange n'est en rien renoncer aux relations commerciales internationales. On peut même soutenir sans goût du paradoxe le contraire. Le protectionnisme bien compris consiste à maintenir des conditions harmonieuses pour les activités économiques d'un pays donné par le contrôle des perturbations extérieures de marchandises, services, capitaux et main-d'œuvre produits dans des conditions trop différentes. Le protectionnisme favorise ainsi la croissance de long terme, solidifiant à la fois le tissu productif et la demande interne d'un pays. Cette dernière est logiquement et en pratique la véritable variable fondamentale qui détermine le niveau des importations et exportations nécessaires à un pays donné. L'histoire économique de long terme l'a amplement prouvé, notamment par les magistrales études de Paul Bairoch, sans qu'aucune contradiction sérieuse ne vienne ébranler les évidentes conclusions de ce grand spécialiste d'histoire économique. Les longues périodes de croissance du commerce international correspondent fort logiquement aux périodes de croissance de chaque pays impliqué. Elles sont elles-mêmes corrélées à des pratiques protectionnistes des principaux pays développés, contrairement à la doxa dominante, qui nie sans rougir les enseignements de la science historique !

Commerce international florissant et protectionnisme ne sont donc pas des frères ennemis mais au contraire un couple classique autant que logique. Seulement, pour les classes dominantes, la conscience est désormais très claire que le libre-échange, quand il est sans limites, possède de rares vertus dissolvantes du politique. Il efface à terme les possibilités de politiques économiques nationales indépendantes, et donc dépendantes des rapports de force internes à chaque pays. Quand elles imposent par tous les moyens le seul libre-échange, donc l'interdiction pour les États d'intervenir dans les échanges commerciaux, elles ne visent en rien l'efficacité économique. Elles ont clairement en tête les possibilités de spéculation universelle et d'indépendance des classes dominantes des rapports de force internes que leur permet la généralisation du libre-échange.

**Notre protectionnisme consiste à maintenir des conditions harmonieuses pour les activités économiques d'un pays donné par le contrôle des perturbations extérieures de marchandises, services, capitaux et main-d'œuvre produits dans des conditions trop différentes.**

Car le libre-échange débouche toujours sur une pression extérieure, c'est là sa principale vertu antipolitique. Il permet des salaires et des impôts toujours plus bas, une précarisation toujours plus intense des conditions de travail, que rien ne peut venir contrecarrer de l'intérieur. C'est également une opportunité sans équivalent pour choisir sans entraves les lieux dans le monde où leur investissement spéculatif sera le plus rentable, sans ne plus avoir à tenir compte des équilibres politiques et de la demande interne. Bref, les classes dominantes ne sont plus liées aux États pour développer leur propre puissance, si ce n'est la dépendance maintenue avec les États-Unis comme gendarme tout puissant de la mondialisation néolibérale dont ils sont le chef incontesté.

Elles n'ont donc plus besoin de téléguider une forme de protectionnisme agressif les avantageant comme dans les phases antérieures du capitalisme naissant. Au contraire elles ont désormais besoin de la généralisation du libre-échange comme meilleur moyen de dissoudre les processus démocratiques dans la phase actuelle du capitalisme de la mondialisation néolibérale. Les dirigeants des partis et des syndicats de gauche font mine de ne pas s'en être aperçus. Ils ont des stratégies et des discours « *internationalistes* » qui semblent encore tout droit sortis du XIXe siècle. Si ce n'est le ripolinage verdissant, supposé « *écologique* », chargé de moderniser superficiellement leur discours en complet décalage avec ce que nécessite la transformation néolibérale du capitalisme.

L'intérêt de tous ceux qui doivent pouvoir compter sur un rapport de force avec leurs classes dominantes et la forme actuelle du capitalisme, c'est évidemment le démantèlement du libre-échange. C'est

donc le rétablissement d'un terrain politique autonome où une victoire nationale puisse déboucher sur un changement économique et social significatif réalisable dans le pays où le combat s'est mené. C'est d'une telle évidence, que l'on a envie d'acheter un cerveau à tous ces dirigeants politiques de gauche censés défendre les intérêts du travail contre le capital. Ou de les faire avouer qu'ils ont changé de camp depuis bien longtemps !

D'autre part, le libre-échange généralisé, mondialisé, débouche sur une explosion des inégalités internes et externes. Il coince les différents États qui tentent de tirer leur épingle du jeu dans des stratégies prédatrices pour les uns et dépendantes pour les autres. C'est évidemment, avec la pression géostratégique américaine, le principal facteur de tensions internationales actuel. Il se complique en Europe avec le piège de la monnaie unique et de la dissolution de tous les processus démocratiques par les institutions et traités européens.

La Chine, qui vise son propre développement, profite de l'effet d'aubaine du libre-échange généralisé ailleurs pour développer une stratégie mercantiliste captatrice des marchés extérieurs en misant sur sa capacité industrielle couplée à une politique de bas salaires. Cela lui permet de thésauriser une montagne de devises, notamment de dollars, seule garantie efficace de long terme pour éviter l'influence déstabilisatrice du FMI et des États-Unis. C'est ce que lui a appris à la dure l'expérience de la crise asiatique des années 1990 lorsqu'elle était encore dans une phase naissante de son ouverture à l'extérieur. Mais cela la contraint par ailleurs à compter sur les marchés extérieurs en bloquant les salaires intérieurs à la baisse, au lieu de miser sur un développement harmonieux de son énorme marché intérieur potentiel.

**Le libre-échange généralisé, mondialisé, débouche sur une explosion des inégalités internes et externes.**

Mis à part l'absence de l'intense protectionnisme spécifique à la Chine, on pourrait en dire presque autant de l'immense Inde, autre eldorado de la délocalisation manufacturière et industrielle, et désormais des services pour ceux qui sont délocalisables. Cela piège aussi ce pays dans une politique de bas salaires dont il sera bien difficile de sortir en régime de libre-échange.

Le libre-échange contraint aussi les pays africains et les autres pays les plus pauvres à rester cantonnés dans la fourniture à bas prix de matières premières devenues objet de spéculation internationale. Pourtant ces pays ont potentiellement tout pour être riches. Leur situation est aggravée par la dérégulation financière, donc avec des rentrées de devises extrêmement volatiles et capricieuses, sans possibilité de développer un secteur productif rentable et structurant pour les États en question.

Le libre-échange contraint également les pays en voie de développement de l'Amérique du Sud et d'Asie à être dépendants des investissements directs étrangers tout aussi volatils et déstabilisants lorsqu'ils arrivent massivement et repartent brusquement tout aussi massivement. À moindre échelle, mais de la même manière que les pays africains, en régime généralisé de libre-échange, il est très difficile pour eux de développer un secteur industriel autonome pouvant compter sur des capitaux et un marché intérieurs stables. La seule solution dans ces conditions est de miser sur l'export pour les débouchés, et « l'investissement » (forcément spéculatif et prédateur) extérieur pour le financement d'un secteur productif. Bien souvent, le même « libre-échange », par sa seule logique, contraint aussi à se spécialiser dans quelques rares monocultures et « mono-industries » de base, celles les plus en demande à l'international. Mais ce processus ne laisse pas la place à d'autres productions, moins directement et immédiatement rentables pour les capitaux extérieurs, mais néanmoins indispensables si l'on veut construire un tissu productif national équilibré et autonome, et donc contrôlable économiquement et politiquement.

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

Pour les vieux pays industrialisés, le libre-échange est aussi un pur désastre. C'est une machine à broyer leur tissu industriel, à fabriquer du chômage de masse, à détruire tous les acquis sociaux, à exercer une pression continue et incontrôlable à la baisse sur tous les critères principaux, et ce sans même pouvoir se dire que cela profite aux autres pays du monde, comme nous venons de le voir.

Le résultat est que chaque groupe de pays insérés d'une manière ou d'une autre dans la mondialisation commerciale, par le biais du désastreux libre-échange, voit exploser les inégalités économiques structurelles entre pays riches et pays pauvres. Et encore plus au sein de chaque pays les inégalités sociales entre les riches et les pauvres.

Grand perturbateur des équilibres politiques externes et encore plus internes, le libre-échange se révèle aussi incompatible avec la démocratie. Un processus démocratique est une dynamique institutionnelle qui reconnaît qu'une communauté politique donnée est constituée par des choix publics sur lesquels les citoyens ont légitimement prise. Cela peut déboucher sur d'authentiques processus démocratiques parce que la nation, la communauté des citoyens d'un État détentrice de sa souveraineté, est reconnue comme étant au sommet des institutions. Les processus institutionnels en son sein renforcent alors les classes dominées, comme par exemple chez nous la Sécurité sociale ou les syndicats avant la mondialisation néolibérale et « l'Union » européenne. Mais ces avancées, ces processus démocratiques, ne tombent pas d'un arbre. Ils sont issus de rapports de force internes à cette communauté politique.

Pour avoir correctement lieu, et encore plus déboucher sur une victoire démocratique quelconque, ils doivent pouvoir compter sur l'efficacité et l'autonomie des institutions dans lesquelles ces luttes s'inscrivent. Depuis le libre-échange généralisé, ceux qui détiennent les clés des décisions pour les plus grosses entreprises, les multinationales et l'immense chaîne des sous-traitants qui leur sont liés, ne sont pas les PDG, identifiables, mais les actionnaires anonymes et changeants, souvent en dehors du pays. D'autre part, le maintien sur le territoire de ces entreprises dépend désormais du degré de concessions à la baisse que sont prêts à accorder ses salariés. Ces entreprises sont volontairement soumises à la concurrence internationale sans aucune protection.

**Le libre-échange se révèle aussi incompatible avec la démocratie.**

Ce qui aurait pu gêner éventuellement un patron d'entreprise normale, mais pas un actionnaire temporaire qui ne regarde que le taux de profit immédiat, tiré à la hausse par la concurrence internationale et la pression qu'elle exerce inmanquablement. Elles peuvent alors être contraintes à la délocalisation, au rachat par une plus grosse entreprise ou un liquidateur, ou tout simplement à la fermeture si les actionnaires décident d'aller ailleurs profiter de conditions plus avantageuses et qu'aucun repreneur ne veuille reprendre l'activité jugée trop peu rentable dans ces conditions. La pression continue à la baisse des conditions de travail et des salaires grâce au chantage à l'emploi, à la délocalisation partielle ou totale, à la fermeture éventuelle n'est donc pas que rhétorique, elle est hélas bien réelle, et les salariés le savent pertinemment.

Il s'ensuit donc une situation incompatible avec l'autonomie des lois que suppose tout processus démocratique. Si les lois protectrices votées à la suite d'une victoire électorale, d'acquis syndicaux ou de toute autre lutte sociale se révèlent incompatibles avec la pression extérieure emmenée par un régime incontrôlable politiquement de libre-échange, elles deviennent absurdes, et n'ont d'ailleurs spontanément pas lieu. Elles ont d'autant moins lieu qu'elles sont beaucoup plus difficiles à mener en régime de chômage de masse structurel directement lié en Occident au libre-échange ayant notamment abouti à une immense désindustrialisation. Et elles ont encore moins lieu dans « l'Union » européenne, qui tout simplement interdit toute intervention de l'État dans les domaines commerciaux, concurrentiels, de politiques économiques, etc.

Bref, tout attendre des « *mouvements sociaux* », et encore plus absurdement d'un mouvement social européen, comme on attend la pluie en plein désert, quand on ne combat pas politiquement la source institutionnelle qui a rendu impossible tout processus démocratique, est une sinistre farce. Ne pas proposer une sortie unilatérale nationale du libre-échange et se prétendre du côté du travail c'est prendre la grande masse des salariés exposés depuis des décennies à la pression délétère du libre-échange pour des poires.

A *contrario*, le protectionnisme, en tant que tel, ne signifie rien de précis. Il qualifie tout régime commercial qui reconnaît les droits de la politique à protéger les marchés internes des produits, services, capitaux et main-d'œuvre extérieurs qui ne correspondent pas aux conditions établies sur le territoire national sous sa responsabilité. Il peut donc prendre n'importe quel visage, positif ou négatif, en fonction des rapports de forces politiques internes, contrairement au libre-échange, toujours et partout négatif pour les processus démocratiques. Seul le « *protectionnisme* » est compatible avec la politique, c'est-à-dire le fait de reconnaître que les communautés sociales sont autonomes, seules légitimes pour produire leur cadre contraignant, autoproduisant leurs règles en interne.

Il ne faudrait pas oublier en effet que les termes de « libre-échange » et de « protectionnisme » sont tirés de l'idéologie dominante libérale, et sont tous sauf neutres, descriptifs ou objectifs. Ils sont biaisés et prescriptifs, issus de l'idéologie qui veut que toute intervention étatique sur la « société civile » soit perturbateur et liberticide. L'économie doit être totalement « *désencastrée* » du politique selon l'expression parlante de Karl Polanyi, libre de toute interférence démocratique. Le libre-échange, fils des débats anglais du XIXe siècle, est une partie de la célèbre maxime emblématique du libéralisme, « *laissez faire, laissez passer* ». Ceux qui doivent ainsi laisser faire et laisser passer, ce sont bien sûr les forces politiques et l'État, bête noire du libéralisme. Naturellement, la réalité n'a que peu à voir avec ces catégories idéologiques artificielles, et l'économie ne saurait être réellement désencastrée du politique et de l'État. Mais c'est l'objectif officiel, produisant des effets bien réels.

**Le protectionnisme, en tant que tel, ne signifie rien de précis.**

Ceci pour rappeler que le « *libre-échange* » n'est qu'une expression de l'idéologie libérale forgée tout exprès pour valoriser la folle ambition de retirer à l'État, et donc à la politique, le droit d'interférer avec les forces économiques, du point de vue des échanges extérieurs. Taxer de « *protectionnisme* », chargé polémiquement de défauts supposés rédhibitoires et liberticides, toute intervention des institutions seules habilitées à cadrer toutes les activités nationales, y compris commerciales, est donc utiliser comme un terme scientifique un concept pourtant polémique et purement idéologique. Que les forces de gauche reprennent telle quelle cette antinomie polémique, produit chimiquement pur de l'idéologie libérale, en dit long sur leurs fondamentaux idéologiques conscients ou inconscients.

La terre n'est pas plate, homogène et sans histoire. Les sociétés modernes sont différenciées, correspondent à des trajectoires qui leur sont spécifiques, ont des institutions particulières et des manières de les appréhender filles de plusieurs siècles d'histoire commune mais distincte. Depuis les énormes bouleversements issus du capitalisme et de la conquête du monde par les pays occidentaux, beaucoup ont disparu, beaucoup sont apparues, toutes se sont transformées. La forme moderne des sociétés, depuis que la politique et « *l'économie* » sont venus remplacer les cadres religieux et traditionnels, c'est l'État. On ne connaît aucune société contemporaine d'une taille significative et semblant revêtir une forme pérenne qui ne soit pas étatique. On peut regretter tout cela ou s'en féliciter, on ne saurait en tout cas l'ignorer, sous peine de vivre dans un rêve déconnecté de la réalité.

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

Le libre-échange ne fait pas que nier les droits de la politique à prendre en charge tous les aspects publics d'une société. Il nie aussi le fait que les sociétés modernes, donc aujourd'hui les États, sont différents, et sont appelés à le rester. Et précisément parce qu'ils ont le droit de s'auto-construire, en tant que sociétés politiques, les États, qui sont les institutions des sociétés modernes, ne peuvent déboucher sur autre chose que la continuation, dans le changement, de leur spécificité initiale. Beaucoup de caractères communs, souvent universels, comme tout simplement le fait qu'ils contiennent des sociétés humaines, mais aussi précisément le fait qu'ils prennent une forme étatique, que le capitalisme a un impact sur eux quoiqu'ils fassent, que les moyens de communication les mettent en relation entre eux plus que jamais, etc., font que les États sur certains points essentiels se rejoignent partiellement.

Mais ce mouvement, s'il débouche bien sur une certaine standardisation mondiale des conditions de développement national, n'aboutira jamais pour autant à une uniformisation réelle des sociétés. Pour cela il faudrait un degré de contrainte bien supérieur et durable que les contraintes internationales pourtant déjà fortes et souvent insupportables, à juste titre, actuelles. Il faut en effet basculer dans la science-fiction la plus délirante pour imaginer les conditions qui pourraient produire une réelle homogénéisation du monde aboutissant à une seule et unique société humaine mondiale. Seule une terrible dictature mondiale de plusieurs siècles pourrait espérer effacer les effets de sillon différentiels plus que millénaires ayant finalement aboutis aux différents États actuels. Ces derniers peuvent encore beaucoup se transformer, disparaître, de nouveaux peuvent bien sûr apparaître, mais ne sauraient en tout cas, même tendanciellement, se fondre en une seule et unique société humaine.

**Si une société est toujours un assemblage d'institutions faisant système, il ne s'ensuit pas pour autant que toute institution fasse société.**

C'est pourtant ce que supposent follement les innombrables tenants du libre-échange, de droite ou de gauche, qui font de ce point de vue-là davantage penser à une forme idéologique proche des témoins de Jéhovah qu'à des personnes saines d'esprit quand il s'agit de discuter des formes politiques souhaitables pour faire face aux défis démocratiques de la mondialisation néolibérale. Faire comme si la forme étatique avait quasiment disparu, à ranger au rayon des accessoires démodés, sans n'avoir rien à proposer de convaincant ou tout simplement d'existant comme forme institutionnelle apte à durablement structurer une société humaine quelconque afin d'appuyer cette supposition fantaisiste, reste stupéfiant pour celles et ceux qui ont su garder la tête froide face à l'idéologie dominante. Surtout quand les plans d'action dépendent tous, de manière totalement irrationnelle, de cet après-l'État, sans naturellement que rien ne vienne poindre pour étayer cette attente millénariste. Elle ressemble fort à une resucée laïque de l'attente du retour du Christ qui reviendra unifier et sauver le genre humain lorsque l'histoire s'arrêtera et que l'heure aura sonnée du Jugement dernier.

L'Église des tenants du libre-échange (on hésite à mettre des majuscules), voit pourtant ces signes annonciateurs dans les institutions comme « *l'Union* » européenne, l'OMC, le FMI, les grandes réunions internationales sur le climat, les forums sociaux mondiaux, etc. Si ce sont bien des lieux où communient en effet les croyants du post-étatique et donc du postnational, et où on respecte généralement les principes du libre-échange tout en tremblant et se signant à la seule évocation du terrible « *protectionnisme* », ces institutions, plus concrètement, ne sont pourtant en rien des remplaçants des États. Ce sont des institutions internationales spécialisées dans la coordination des contraintes allant avec le fait que l'on interdise aux États de légiférer sur certains domaines, alors qu'il faut bien ajuster d'une manière ou d'une autre les relations interétatiques, puisque les États semblent persister à ne pas savoir qu'ils ont disparus.

En effet, si une société est toujours un assemblage d'institutions faisant système, il ne s'ensuit pas pour autant que toute institution fasse société. « *l'Union* » européenne, le FMI, l'OMC, les conférences

climatiques, n'ont absolument pas produit de société européenne ou mondiale, à moins de prendre le terme de société dans une acception si large et floue (des individus qui se rencontrent temporairement, ou qui ont une institution en commun) qu'il perdrait tout contenu rigoureux, très loin de la sociologie. Une société humaine est un groupe humain distinct, durable et capable de s'autoreproduire en tant que groupe, réalisant le processus cardinal d'individuation en son sein par le biais de différentes institutions (pour commencer le langage), et toutes les activités qui concernent spécifiquement ce groupe en tant que groupe. C'est-à-dire le fait de faire d'un être humain un individu est un acte social par excellence, qui n'a rien de naturel

Nous attendons encore de voir des hommes dont l'individuation est due uniquement au travail du FMI, de l'OMC, de « l'Union » européenne, ou même de la plus sympathique ONU. Nous rappelons également aux croyants européistes que les institutions européennes ne sont que de simples instances ad hoc conçues uniquement pour appliquer des traités néolibéraux concernant au premier chef la concurrence commerciale. Malgré tous leurs noms flatteurs et ronflants, ces institutions sont à des années-lumière de celles ayant été capables de former des sociétés fonctionnelles et pérennes, formant l'essentiel de ce qui fait les individus que nous sommes, quelle que soit notre conscience de ce phénomène. Si l'on compare sérieusement, concrètement, ce que sont capables de produire en termes de socialisation l'ensemble des institutions d'un État et celles de la mondialisation néolibérale, dont « l'Union » européenne, en tirer la conclusion que les dernières sont le futur des sociétés humaines et les premières les restes temporaires d'un passé déjà lointain de l'humanité, dénote un problème clinique pour toute personne arrivant à cette conclusion surréaliste.

Mais pour tous ceux qui persistent à voir l'invisible et à croire dur comme fer que les institutions néolibérales supranationales sont le futur de l'humanité aptes à faire société comme « jadis » les États l'ont fait, après les cités et les tribus, il faut proposer cela : s'ils doivent régler un litige juridique avec leurs voisins, qu'ils aillent s'adresser à la Cour de justice européenne. S'ils ont le malheur de devoir se faire opérer, qu'ils s'adressent au FMI voir si cette noble institution ne dispose pas d'un service spécialisé. S'ils doivent assurer l'éducation de leurs enfants, qu'ils aillent à l'OMC afin qu'ils disposent d'une éducation mondiale convenable. S'ils sont victimes d'une agression, qu'ils s'adressent au parlement européen voir si des services de police européen ne pourraient pas les protéger.

**Nous attendons encore de voir des hommes dont l'individuation est due uniquement au travail du FMI, de l'OMC, de « l'Union » européenne, ou même de la plus sympathique ONU.**

S'ils veulent se déplacer, qu'ils s'abstiennent d'utiliser les réseaux étatiques dépassés, et qu'ils privilégient les jets privés dédiés aux personnalités internationales si une place pour eux leur est concédée en tant que citoyen du monde, etc. Ceux qui comparent follement les institutions néolibérales ou même l'ONU avec les États, pensant que les premières ont remplacé les derniers, ou sont sur le point de le faire, marchent sur la tête. Une institution supranationale spécialisée dans telle ou telle tâche technique, n'a tout simplement rien à voir avec l'assemblage institutionnel étatique, extraordinairement dense, complexe et contraignant, faisant système, et surtout faisant société, ce qu'actuellement aucune autre forme sociale n'est capable de faire ou même en voie, même lointaine, de faire.

Cette parenthèse, qui pourra paraître inutilement polémique à certains ou tout simplement hors sujet, est pourtant nécessaire avant d'introduire aux relations commerciales au sein d'un pays qui aurait porté à sa tête un gouvernement de rupture avec le néolibéralisme. Car on oppose systématiquement aux projets démondialisateurs différents arguments. Ils seraient négateurs de la « société mondiale » en

## TOUT SAVOIR (OU PRESQUE) SUR LA DÉMONDIALISATION

devenir (ah bon), une forme réactionnaire et archaïque de « repli sur soi » niant l'internationalisme (jamais défini), la volonté de constituer une « forteresse » nationale autarcique porteuse à terme de la guerre, le renoncement à constituer une communauté européenne futur du politique, etc. Il ne faut pas se contenter de hausser les épaules devant toutes ces inepties pourtant si hégémoniques dans le champ politique et idéologique. Il faut encore relever à quel point tous les présupposés qui sont derrière ces attaques si communes, sont totalement irrationnels et contredisent les faits observables pragmatiquement.

D'une part, s'il s'agit de faire autre chose que des discours généreux sur l'ouverture à l'autre et sur le monde, mais bien des pratiques réelles de coopération internationale, cela est impossible en régime de libre-échange où seule la concurrence est permise, et encore plus dans « l'Union » européenne où les processus démocratiques (dont dépendent des politiques concrètes de collaboration internationale) sont tout simplement exclus pour tout ce qui concerne l'économie.

D'autre part, concernant tous les discours sur « l'Union » européenne comme futur de la politique et la société mondiale supposée être en gestation, bref tous les tenants du postnational, force est de constater que cela ne correspond pas à la réalité observable. L'État, comme seule forme moderne de société pérenne, ne disparaît absolument pas, n'est remplacé par rien d'autre capable de faire société à sa place. Ce sont uniquement les processus démocratiques qu'il abritait en son sein encore récemment qui disparaissent, court-circuités par les institutions néolibérales, dissolvant le caractère politique de ces mêmes États, réduisant les parlements, les élections, le droit moderne issu des principes révolutionnaires de la souveraineté nationale, les syndicats, les partis politiques, à des formes vides de tout effet significatif, devenus sans enjeux. Les États autoritaires s'en passent aussi très bien, et de manière plus générale la forme étatique a vécu sans tout cela pendant des siècles, et peut très bien survivre sans pendant encore plusieurs siècles.

**Les expressions « libre-échange » et « protectionnisme » sont en fait des pièges idéologiques.**

Ce n'est donc en rien l'État qui disparaît du fait de la mondialisation néolibérale, mais la démocratie et sa possibilité même, ce qui, il serait bon de le reconnaître, n'est tout de même pas la même chose. Ceux qui ont salué la dissolution de la souveraineté nationale en pronostiquant la disparition de l'État et par là l'extension de la démocratie, se retrouvent avec l'État toujours aussi incontournable, mais la démocratie en moins. Beau résultat. Et comme on ne change pas une formule qui perd, ils persistent dans leur erreur, demandant toujours plus de dissolution de souveraineté. Errare humanum est, *perseverare diabolicum*.

Refuser la mondialisation néolibérale avec ses trois piliers, généralisation du libre-échange, financiarisation de l'économie, remplacement des processus démocratiques par des traités et des institutions supranationales, c'est réencastrer l'économie dans la politique, redonner aux processus démocratiques les conditions institutionnelles dont ils dépendent. Refuser le « libre-échange », dans ce cadre, n'est pas autre chose que restaurer la politique dans ses droits à cadrer démocratiquement les échanges extérieurs, ce qui loin d'être facteur de guerre, est au contraire la seule possibilité d'ajuster pacifiquement les inévitables décalages économiques entre des sociétés différenciées, que le libre-échange lui-même contribue d'ailleurs à faire diverger, dans la plus mauvaise direction, celle qui accentue les inégalités.

Les expressions « libre-échange » et « protectionnisme » sont en fait des pièges idéologiques, comme beaucoup de ces fausses antinomies bien forgées pour circonscrire par la rhétorique les termes des débats essentiels. Quelle question essentielle se cache derrière ce piège sémantique libéral, cette antinomie biaisée ? L'alternative entre la politique et la loi du plus fort pour ce qui concerne les relations

commerciales internationales. Qu'il ait existé et qu'il existe toujours des « *protectionnismes* » agressifs et conçus tout exprès pour privilégier les capitalismes nationaux, n'indique qu'une chose pour ce débat, soulignant une bête évidence : en fonction des rapports de force internes, la politique extérieure d'un pays est agressive ou pacifique ! Refuser la politique par principe, sous couvert de refuser le « *protectionnisme* », antonyme du « *libre-échange* », c'est refuser la nécessité du rapport de force interne pour tirer la direction de chaque société du bon côté, c'est lâcher la proie pour l'ombre. La proie c'est ici les conditions qui permettent aux rapports de force démocratiques internes aux États d'être gagnables. C'est tout ce qui garantit la pleine et entière souveraineté nationale. L'ombre, c'est croire qu'en démantelant les souverainetés nationales, des rapports de force à l'échelle internationales seront menés et gagnés.

C'est aussi la double peine. Le libre-échange est un vrai paradis pour les comportements non coopératifs des acteurs privés et publics les plus dominateurs et puissants dans le monde. Les tensions internationales qu'il génère et qu'il rend de surcroît impossible d'apaiser par la politique (bloquée par les traités de « *libre-échange* » imposés), sont tout à fait comparables aux politiques de « *protectionnisme* » agressifs. Le « *libre-échange* » incroyablement agressif et prédateur de l'Allemagne vis-à-vis de la Grèce en 2015, 2016, 2017, qui n'hésite pas à traiter ce pays comme une colonie que l'on peut piller à merci, est une situation rarement vue en Europe en temps de paix. Ce « *libre* »-échange étant imposé par voie de traités, il n'existe du coup aucune marge de manœuvre pour résoudre ces tensions politiquement. Le « *libre-échange* » exclu par principe la politique des relations commerciales et financières. Il est donc tout ce que l'on veut sauf un facteur de paix qui nous libère des tensions que générerait automatiquement tout régime « *protectionniste* ».

Si on voulait vraiment apaiser les relations entre la Grèce et l'Allemagne, il suffirait d'accorder à la Grèce le droit de se protéger de la politique prédatrice et agressive de l'Allemagne permise par l'imposition du libre-échange incluse dans le cœur de tous les traités européens. Le moyen est un défaut de paiement, une dévaluation (impossible en monnaie unique), et un protectionnisme ciblé si l'Allemagne persistait à ne pas vouloir rétablir des relations commerciales et financières équilibrées avec elles.

**Le libre-échange est un vrai paradis pour les comportements non coopératifs des acteurs privés et publics les plus dominateurs et puissants dans le monde.**

Les deux pays pourraient alors réellement négocier leur relation économique réciproque, alors qu'actuellement les contraintes institutionnelles européennes et l'imposition du « *libre* »-échange laisse toute latitude au gouvernement allemand pour continuer sa prédation cynique et déstabilisatrice d'un pays européen voisin, sans avoir aucunement besoin de négocier quoique ce soit. Là encore les contes de fée journalistiques et les ruses sémantiques remplacent totalement l'analyse objective. Les acteurs syndicaux et politiques semblent avaler tout cru cette vision enchantée du monde, le gentil et pacifique « *libre-échange* » contre le méchant et belliciste « *protectionnisme* ».

Un objectif de démondialisation, impliquant l'abandon du libre-échange, n'est évidemment en rien la négation de la nécessité évidente des relations internationales en général, relations commerciales internationales y compris. C'est encore moins le refus de la coopération internationale, au contraire puisque celle-ci redevient possible une fois l'imposition du « *libre* »-échange supprimée. Le « *libre* »-échange étant le refus de la politique dans le domaine commercial, il entraîne donc le refus de la coopération puisque celle-ci suppose une action conjointe de deux entités politiques.

Pour coopérer avec un autre pays, une autre nation (dans son sens juridico-politique, le peuple souverain d'un État donc), encore faut-il le reconnaître et le respecter comme un autre légitimement

autonome. Et par conséquent lui reconnaître le droit plein et entier d'accepter ou de refuser des marchandises, des services, des capitaux, de la main-d'œuvre qui bouleversent son équilibre interne. Cela permet de négocier avec lui les termes les plus mutuellement avantageux, respectant la souveraineté des uns et des autres, tout en ajustant pacifiquement et au mieux la collaboration envisagée. Tel est précisément ce que nie l'idéologie libre-échangiste. Elle ne veut connaître aucun intérêt national, aucun équilibre économique-social ou environnemental à respecter, aucun processus démocratique concernant l'économie. Toute marchandise, devise, capital, main-d'œuvre doit pouvoir entrer et sortir à sa guise, sans avoir à tenir compte de rien d'autre que l'offre et la demande en concurrence au niveau mondial, quelles que soient les énormes disparités des économies à ce niveau. Être sérieux en ce qui concerne la coopération internationale, c'est rejeter absolument le « libre »-échange, qui la nie et l'empêche.

### 2.- LES NOUVEAUX CADRES DE RELATIONS COMMERCIALES EQUILIBREES ET COOPERATIVES

Il s'agit donc bien de coopérer de nouveau avec tous nos partenaires commerciaux actuels et futurs, au lieu de s'abandonner au refus de la politique qu'implique l'idéologie et surtout les règles libre-échangistes. Mais dans quel cadre ? Il faut ici distinguer les deux cas de figure les plus évidents. Les relations avec les pays qui voudront coopérer avec nous dans le cadre d'une rupture avec le néolibéralisme, ou qui à tout le moins accepteront une politique visant à l'équilibre de la balance des paiements, et ceux qui refuseront un tel encadrement des relations commerciales, restant sur les principes inchangés du libre-échange.

Dans le premier cas de figure, la charte de La Havane, signée en 1948 par 53 pays mais non ratifiée par les États-Unis puis hélas remplacée par le GATT intégralement libre-échangiste (ancêtre de l'OMC), une fois actualisée et remaniée, constitue un excellent cadre de négociation internationale. Elle permet d'ajuster pacifiquement et démocratiquement les relations commerciales internationales. Son principe phare est précisément l'équilibre de la balance des paiements. En effet, si cet équilibre n'est pas respecté, sur le moyen et long terme, il signifie une relation économique inégale et déstabilisatrice pour le pays déficitaire (et même bénéficiaire).

Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour rétablir l'équilibre : une dévaluation négociée pour le pays déficitaire, un protectionnisme ciblé sur les secteurs déséquilibrés avec des taxes ou des contingentements, des avantages concédés sur d'autres secteurs commerciaux pouvant compenser le déséquilibre général lorsqu'une politique de substitution est impossible à mettre en place. Comme par exemple sur la production de certaines matières premières ou transformées spécifiques, ou bien le tourisme, etc. Toute une palette de solutions est disponible et bien connue afin de faire revenir à l'équilibre tendancielle, plus ou moins rapidement selon les termes de l'accord bilatéral (par exemple sur 1, 5, 10 ou 15 ans), la balance des paiements traduisant assez fidèlement l'état réel des relations économiques entre les deux pays.

**Son principe phare est précisément l'équilibre de la balance des paiements.**

Il n'y a pas de solutions plus efficaces pour assainir les tensions internationales qui vont avec les relations commerciales mettant en contact deux systèmes productifs nationaux différents et divergents. Ils sont bien sûr toujours différents, parfois énormément.

Avec les pays qui de plus sont déjà engagés, ou s'engageront dans une lutte commune contre la mondialisation néolibérale, comme les pays de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA), se mettra en place une collaboration économique internationale plus serrée si possible. Cette collaboration visera donc plus qu'un simple équilibre de la balance des paiements, se donnant pour objectif un renforcement

---

réciproque de tous les pays engagés résolument dans une reconfiguration progressiste des relations internationales contre l'ordre néolibéral mondial.

Dans le deuxième cas de figure, celui où les pays avec lesquels nous avons actuellement des relations commerciales refuseraient de collaborer avec nous pour faire revenir à l'équilibre notre balance des paiements réciproque, il faudrait alors mettre en place, unilatéralement et de manière sélective, des protections commerciales adaptées, tout comme avant la mise en place du « libre »-échange. Ce régime de protection des marchés intérieurs n'est absolument pas synonyme d'une « guerre » commerciale ou de l'absence de commerce. Elle est tout simplement une régulation adaptée face aux effets perturbateurs des politiques non collaboratives des États exportateurs.

Cette perspective est absolument cruciale. Se refuser à être pragmatique par rapport à cette nécessité, c'est se préparer à un échec cinglant. Tout gouvernement ayant promis la rupture avec le néolibéralisme, mais qui se refuserait à protéger son marché intérieur par idéalisme ou par pusillanimité, irait droit dans le mur. Il s'agit autant des biens et des services que de la monnaie, des capitaux et de la main-d'œuvre. Nous savons pourtant en France ce que coûte une telle lâcheté, ou erreur, ou double discours.

C'est ce qu'a démontré l'inoubliable expérience de l'échec cinglant de la relance pilotée par la gauche en 1981-1982 après la victoire de François Mitterrand en mai 1981. Les mesures ayant conduit à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés français, au lieu de produire la croissance promise, n'avaient débouché que sur une vague d'importations déséquilibrant gravement la balance française des paiements.

**Mettre en place, unilatéralement et de manière sélective, des protections commerciales adaptées.**

Cette situation avait servi de prétexte pour justifier les plans de rigueur du Parti socialiste opérant à cette occasion son tournant néolibéral et européiste qui reste jusqu'à maintenant sa colonne vertébrale politique. Mais cette stimulation des importations en lieu et place d'une relance nationale était prévisible puisqu'étaient refusées toutes les mesures qui auraient pu donner une perspective politique au soutien des salaires et des revenus de transfert : une forte dévaluation assumée, dès le départ, le maintien du contrôle des changes et des capitaux, et surtout des mesures de substitution aux importations et des mesures protectionnistes empêchant que la consommation vienne soutenir la croissance extérieure plutôt qu'intérieure.

Pour cela il aurait fallu avoir le courage de rompre, déjà, avec les contraintes européennes. Un tel courage politique aurait permis de respecter la démocratie, à savoir le mandat populaire qui les avait mis au pouvoir, et aussi de dessiner une voie progressiste en Europe, au lieu de l'intégration dans l'eurolibéralisme.

À l'heure de l'action, il ne faudra donc pas hésiter à prendre unilatéralement les mesures qui s'imposent, dont le protectionnisme, si l'on veut réellement éradiquer le chômage de masse, réindustrialiser le pays tout en impulsant la conversion écologique des modes de production (l'une impliquant logiquement l'autre, ce qui n'est jamais souligné), faire repartir en avant le progrès social, vivre de nouveau dans une démocratie, et coopérer efficacement pour construire un autre ordre mondial basé sur la paix, le progrès social et environnemental. Il faut bien qu'un premier pays se décide, et il doit alors agir immédiatement et efficacement s'il veut réussir.

## **B.- La constitution d'un pôle mondial coopératif des pays progressistes**

Les pays de l'ALBA, reprenant le flambeau du mouvement des pays non-alignés des années 1960, constituent la seule (hélas) zone du globe qui tente de résister en commun à l'ordre néolibéral mondial, depuis les années 2000. Cela est d'autant plus remarquable que toutes les expériences qui ont réussi à impulser une vraie dynamique de progrès social, ont suivi la même logique, strictement inverse à ce que prône toute la gauche sur notre continent. Elles ont concentré toute la lutte au niveau national, en construisant des partis de rupture avec l'ordre néolibéral. Elles ont mis au pouvoir, par le biais des luttes sociales et électorales, un gouvernement progressiste qui renforce la souveraineté nationale et la coopération internationale avec les pays qui ont réussi à faire de même, résistant aux zones de libre-échange dominées par les États-Unis. Le mouvement semble aujourd'hui s'essouffler et même régresser, devant les coups de boutoir continus des États-Unis et de leurs alliés pour faire échouer cette tentative progressiste. Nous employons ce terme un peu vague de progressiste uniquement dans le sens de progrès social et environnemental opposé au capitalisme néolibéral.

Plutôt que regarder cette lutte essentielle pour les possibilités de coopération internationale comme des spectateurs impuissants et se contenter d'envoyer des messages de sympathie, notre devoir est de suivre leur exemple, suivant la même méthode. Rien ne pourrait leur être plus utile. Et rien ne pourrait nous être plus utile dans le futur si nous voulons gagner durablement, que de pouvoir compter sur une collaboration internationale significative avec des pays progressistes, et donc soutenir les pays de l'ALBA alors qu'ils semblent ployer sous la pression adverse. Il faut donc de toute urgence, pour nous, pour eux, pour tout le monde, rompre unilatéralement avec les institutions néolibérales, et pour commencer « l'Union » européenne. Cette dernière, aussi atlantiste qu'on puisse l'être en Europe, est d'ailleurs un soutien indéfectible et efficace pour exercer une pression discrète mais continue contre les pays de l'ALBA, au niveau idéologique, économique et stratégique. Que la France rompe avec l'ordre eurolibéral atlantiste serait une immense bouffée d'air et d'espoir pour tous ces pays. Enfin ils ne seraient plus seuls à résister contre les plus grandes puissances économiques du monde.

**Une rupture dans le cœur de l'ordre néolibéral mondial qu'est « l'Union » européenne sera un signal énorme de changement d'époque.**

L'enjeu est énorme. La conduite unipolaire du monde derrière l'hyperpuissance américaine ne cesse de provoquer conflit sur conflit, déstabilise gravement presque toutes les zones du globe. Cette déstabilisation permanente étant couplée aux tensions et inégalités grandissantes induites par le « libre »-échange, le monde redevient une poudrière. L'agression états-unienne et occidentale en général ne cesse de provoquer des conflits graves et potentiellement explosifs au Moyen-Orient, contribue à la désorganisation totale de l'Afrique, provoque continûment la Chine et la Russie (chassez le naturel il revient au galop...), ne lâche l'Iran que pour s'attaquer à la Syrie, provoque des guerres civiles en Ukraine avec le soutien de l'Allemagne et de « l'Union » européenne (l'UE c'est la paix), etc.

Cette dynamique n'est pas prête de s'arrêter. Les États-Unis, à la puissance déclinante malgré leur gigantesque arsenal militaire inégalé, a d'autant plus besoin de démonstration de force en permanence pour justifier son hégémonie et ses relations asymétriques qui lui garantissent le maintien d'un fabuleux transfert de richesse à travers le globe à son avantage, symbolisé par son déficit commercial abyssal qui ne met pas en péril sa monnaie. Tous les pays qui résistent à cette terrible situation belligène, doivent pouvoir compter les uns sur les autres dans ce rapport de force dont la paix dans le monde dépend immédiatement et encore plus à terme.

Mais *a fortiori* les pays engagés dans la construction d'un ordre mondial basé sur la paix, la coopération et le progrès social et environnemental. Une rupture dans le cœur de l'ordre néolibéral

mondial qu'est « l'Union » européenne sera un signal énorme de changement d'époque. Ce sera une contribution majeure et sans doute décisive à la nécessaire fermeture de la parenthèse néolibérale dans le monde qui n'a que trop duré, menaçant gravement pendant toutes ces décennies récentes passées la démocratie, la paix, le progrès social, les équilibres environnementaux. Ne soyons plus les spectateurs passifs d'un ordre mondial dérégulé, mettons-nous au pouvoir en mettant le Parti de la démondialisation au pouvoir en France, reprenons notre destin en main, restaurons la démocratie et créons ce pôle mondial de la résistance au désordre régressif du néolibéralisme.

## CONCLUSION

La mondialisation qui a bouleversé notre dynamique de progrès en Europe et ailleurs ne repose fondamentalement sur rien d'autre que les trois piliers du néolibéralisme : généralisation du « libre »-échange, financiarisation de l'économie, et court-circuitage des processus démocratiques par les traités et institutions supranationales. La démondialisation, c'est donc :

- La restauration de la démocratie et de la coopération internationale par la restauration de la souveraineté nationale pour que les luttes politiques puissent de nouveau déboucher sur des ruptures significatives.
- L'abandon du libre-échange et son remplacement par l'équilibre de la balance des paiements y compris au moyen du « protectionnisme » qui est le seul moyen de réguler pacifiquement les échanges commerciaux en dehors d'une pleine coopération.
- La définanciarisation de l'économie et des budgets publics.

La relocalisation permettra de pouvoir à nouveau contrôler l'ensemble de notre économie dans le sens du progrès social et environnemental.

Les discours sur la fin de l'État, des partis politiques, de l'obsolescence de la souveraineté nationale, de la constitution d'une société mondiale, ne sont que la petite musique d'accompagnement de gauche des régressions néolibérales, sentant fort les utopies individualistes des années 1960 et 1970 vaguement ripolinées. Elles ne doivent pas nous faire lâcher la proie pour l'ombre.

Suivons l'exemple des pays de l'ALBA, qui tracent une voie bien plus contemporaine que la religion individualiste postnationale, et surtout plus réaliste, positive et efficace, la seule à avoir donné des résultats significatifs depuis les dramatiques décennies du néolibéralisme.

Aidons-les, aidons-nous, prenons le pouvoir ici et maintenant, il nous appartient de droit ! Pour réussir, il ne faut pas faire comme Podemos ou Syriza, encore moins comme feu le Front de gauche (attendre Godot, ou le mouvement social européen, ce cercle carré) qui refusent de restaurer la souveraineté nationale, acceptent de rester dans l'ordre néolibéral européen. Il ne suffira donc pas de rester les nuits debout à discuter, il faudra prendre le pouvoir d'État de jour, en s'organisant politiquement au niveau national comme seul un parti politique digne de ce nom est capable de le faire. Il faut donc rejoindre et mettre au pouvoir le Parti de la démondialisation, le Pardem, qui est bien le seul à disposer d'un vrai programme de démondialisation.